

MONTREUX INFO-VILLE

LE MAGAZINE DE L'INFORMATION POLITIQUE, ÉCONOMIQUE ET CULTURELLE



*La Cave
Vevey-Montreux*

Av. de Belmont 28 - 1820 Montreux - 021 963 13 48

GARAGE-CARROSSERIE Station Shop du Stade



garagedustade@bluewin.ch

Réparation toutes marques- Entretien et station de lavage

Tél. 021 964 31 91 079 668 48 00

1816 CHAILLY-SUR-MONTREUX



SORRENTINO



Buderus
technique de chauffage SA

- Chauffage • Sanitaire • Solaire
- Détartrage • Pompe à chaleur • Pelets
- Bois • Ebouage • Dépannage

MONTREUX - SAINT-LÉGIER

021 943 23 41

079 321 01 01

sorrentinos@sunrise.ch



à Montreux!

**CENTRE
d'AMINCISSEMENT et ANTI-AGE
IDEAL LINE**

UN TRAITEMENT D'ESSAI OFFERT

Av. Des Planches 20 - Tél. 021 532 22 22
www.idealinemontreux.ch



SoluTubes® SA
Assainissement de conduites

Eco
technologie
sans
bisphénol

Garantie
15 ans

Après -
Protégé

Pendant -
Sablé

Avant -
Rouillé

STOP AUX ATTAQUES DE ROUILLE ET CORROSION
pour une eau propre et fluide!

1227 CAROUGE
Rue J-Girard 24
T 022 368 30 04
F 022 368 30 07

1470 ESTAVAYER-LE-LAC
ch. des Tenevières 19
T 026 664 00 04
F 026 664 00 07

1895 VIONNAZ
Av. du Léman 8
T 027 281 30 04
F 027 281 30 07

info@solutubes.ch • www.solutubes.ch

CARLOS DA SILVA CONSTRUCTIONS SA



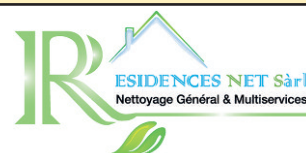
MAÇONNERIE - CARRELAGE
PIERRE NATURELLE
PEINTURE - PLÂTRERIE - BÉTON
AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS
RÉNOVATIONS EN TOUS GENRES

076 564 25 48

021 960 14 46

1815 CH-Montreux
1852 CH-Roche

www.cdasilvasa.ch
info@cdasilvasa.ch



Nettoyage Général & Multiservices

CONCIERGERIE professionnelle
ENTRETIEN régulier
Rue du Pont 9
1820 Montreux

NETTOYAGES en tous genres
TRAITEMENT de tous les types de sols
info@residencesnet.ch
021 964 19 78
www.residencesnet.ch



L'immobilier durable

www.bernard-nicod.ch

BERNARD Nicod

VEVEY

MONTREUX

021 925 70 70

021 965 44 44

Aqua-Jump
Aventures d'eau

À 15 MIN.
DE MONTREUX

30°C
EN TOUTES SAISONS !

CHF 10.-
PAR ADULTE
CHF 5.-
PAR ENFANT

Remise valable sur une entrée
journalière, pour 4 pers. maximum
jusqu'au 31/12/2018.
Non cumulable avec
d'autres offres.

Voici revenu le temps des rosés !



Pour vos apéritifs et grillades,
choisissez vos vins de la belle saison parmi une très
large sélection de rosés et de rouges pour l'été.



MOSCA VINS

Mosca Vins Montreux, Rue du Casino Tél.: 021 963 63 68 Fax: 021 961 24 40

Horaires: Lundi au Vendredi: 9:30 -12:30, 14:00 -18:30 / Samedi: 9:30 - 17:00

www.moscavins.ch



Kalec-Motor SA

Depuis 1947

- Moteurs électriques
- Pompes
- Un service de qualité

Chemin du Crépon 47
1815 Clarens-Montreux
Tél. 021 964 46 37 - Fax 021 964 31 26
E-mail: info@kalec-motor.ch - www.kalec-motor.ch



GRUNDFOS
SERVICE PARTNER
AUTORISÉ

GRUNDFOS

MONTREUX INFO-VILLE

Tirage: 15 000 exemplaires, tous ménages gratuits.

Editeur, rédaction, publicité:

Info-Ville Sàrl, Route des Colondalles 30,
1820 MONTREUX, Tél. et fax 021 963 75 18
E-mail: infoville@bluewin.ch

Site www.montreuxinfoville.ch

Distribution: Poste de Montreux

Parutions: en 2018, 6 fois.

N° 1 janvier-février, 28 février;
N° 2 mars-avril, 27 avril;
N° 3 mai-juin, 22 juin;
N° 4 juillet-août, 28 août;
N° 5 septembre-octobre, 26 octobre;
N° 6 novembre-décembre, 16 décembre

Prochain numéro: 26 octobre 2018

Dernier délai de remise de vos articles et annonces
par e-mail pour le N° 5, **12 octobre 2018.**

Soutien à Montreux Info-Ville: CCP 17-106360-1

Tous les procès-verbaux dans leurs intégralités sur notre site
www.montreuxinfoville.ch

Vos solutions immobilières depuis 1961



Plus de 600 offres sur
www.publiaz.com

PUBLIAZ GERANCE & COURTAGE GERANCE Avenue du 14 Avril 3 Case postale 221 CH-1020 Renens gerance@publiaz.com Tél. + 41 21 633 51 33	ESPACE IMMOBILIER Avenue du 14 Avril 18 Case postale 221 CH-1020 Renens courtage@publiaz.com Tél. + 41 21 633 51 44	PUBLIAZ MONTREUX Avenue Claude-Nobs 14 Case postale 1513 CH-1820 Montreux montreux@publiaz.com Tél. + 41 21 966 00 66
---	---	---

uspi vaud

RechtsAnwalt

Gérance - rénovation - courtage - administration de PPE - expertises - conseils

MONTREUX • LADIES OPEN

2 au 9 septembre 2018



La deuxième édition du **Montreux Ladies Open 60000\$** prendra place dans le port de Territet du **2 au 9 septembre.**

Le plus grand tournoi de tennis en Suisse Romande attend des joueuses de haut niveau aux alentours de la **100^{ème} place WTA.**

Venir assister aux matches ou passer un moment dans un cadre d'exception, ce tournoi **gratuit au public** proposera de nombreux événements tous les jours dans l'enceinte de son village au bord du lac; stands, animations, artistes, soirées DJ séduiront à coup sûr les nombreux visiteurs de la région attendus.

Un tournoi au parfum très glamour que nous attendons avec impatience. **Are You Ladies Ready? Play!**

Bellamia

Il gelato come si deve

La Rouvenaz



Grand-Rue 34 - Montreux - www.rouvenaz.ch

CRÊPERIE & GELATERIA



7.3 sur le préavis No 03/2018 relatif à l'octroi d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 5'920'000.- TTC au maximum pour la requalification de l'espace routier des avenues de la Riviera et du Casino, l'abaissement de la chaussée au droit du passage inférieur de Bon-Port, afin d'adapter la hauteur du gabarit pour les poids lourds et les convois exceptionnels, ainsi que le renouvellement de la signalisation lumineuse des carrefours de la Paix et de Nestlé. (Rapp: M. Alexandre Staeger);

Mme la Présidente

S'adressant à la salle: «Si vous souhaitez discuter nous pouvons faire une interruption de séance mais je propose de continuer.

M. le Président rapporteur avez-vous quelque chose à ajouter?»

M. Alexandre Staeger

«Madame la Présidente,

Rassurez-vous je ne vais rien ajouter sur le fond, je voulais juste profiter de l'occasion qui m'est donnée pour remercier les membres de la commission ainsi que Mme Lorraine Wasem, M. Enrico Bergonzo et M. Christian Neukomm pour leurs précieuses remarques dans le cadre de la rédaction du rapport. Merci.»

Mme la Présidente

«J'ouvre la discussion générale sur ce rapport.»

M. Olivier Blanc

«Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs, Les Verts soutiendront ce préavis.

Nous aurions souhaité, idéalement, qu'il apporte davantage d'améliorations dans le domaine de la mobilité douce, cycliste en particulier, mais nous reconnaissons que, au vu de l'espace disponible, les possibilités sont extrêmement limitées.

Cela dit, le maintien des quelques aménagements existants pour les vélos, à savoir les bandes cyclables ainsi que le sas pour vélos au carrefour ave-

nue du Casino / avenue Nestlé, si j'ai bien compris, prévu s par le projet, nous a rassuré.

Par ailleurs, nous apprécions que la Municipalité se soit engagée à étudier la mise en deux sens pour les cyclistes de l'avenue Florimont, qui pourrait constituer un itinéraire alternatif intéressant pour les vélos.

Je vous remercie de votre attention.»

M. Arnaud Grand

«Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs,

Le PLR soutient aussi le préavis proposé. Il a été rassuré sur le fait que le service des travaux avait les ressources nécessaires, sans surcharger le personnel, pour assumer la direction des travaux. D'autre part, il a pris bonne note qu'aucun travaux sur les routes annexes ne seront entrepris durant les phases critiques de circulation sur les axes concernés. Une cellule ad hoc est en place pour veiller à cela. Merci.»

M. Alexandre Staeger

«Il s'agit de modifier la conclusion n° 1 comme suit:

1. d'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux de requalification de l'espace routier des avenues de la Riviera et du Casino, de l'abaissement de la chaussée au droit du passage inférieur de Bon-Port, afin d'adapter la hauteur du gabarit pour les poids lourds et les convois exceptionnels, ainsi que le renouvellement de la signalisation lumineuse des carrefours de la Paix et de Nestlé et de lui allouer à cet effet un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 5'920'000.00 TTC, sous déduction des subventions à recevoir;»

Mme la Présidente

«J'ouvre la discussion sur cet amendement qui a été accepté à l'unanimité en commission. La parole n'est pas demandée donc je sou mets cet amendement au vote du Conseil. Le vote est ouvert.

Cet amendement est accepté à l'unanimité par
Oui 79
Non 0
Abstention 0»

M. Alexandre Staeger

En conclusion, c'est à l'unanimité que nous vous prions, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes:

LE CONSEIL COMMUNAL DE MONTREUX

vu le préavis No 03/2018 de la Municipalité du 1er mars 2018 au Conseil communal relatif à l'octroi d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 5'920'000.00 TTC au maximum pour la requalification de l'espace routier des avenues de la Riviera et du Casino, l'abaissement de la chaussée au droit du passage inférieur de Bon-Port, afin d'adapter la hauteur du gabarit pour les poids lourds et les convois exceptionnels, ainsi que le renouvellement de la signalisation lumineuse des carrefours de la Paix et de Nestlé, vu le rapport de la commission chargée d'examiner cette affaire,

DECIDE

1. d'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux de requalification de l'espace routier des avenues de la Riviera et du Casino, de l'abaissement de la chaussée au droit du passage inférieur de Bon-Port, afin d'adapter la hauteur du gabarit pour les poids lourds et les convois exceptionnels, ainsi que le renouvellement de la signalisation lumineuse des carrefours de la Paix et de Nestlé et de lui allouer à cet effet un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 5'920'000.00 TTC, sous déduction des subventions à recevoir;
2. de couvrir toute ou partie de cette dépense par les fonds disponibles en trésorerie;
3. d'autoriser la Municipalité à recourir si nécessaire à l'emprunt pour le solde, à souscrire aux meilleures conditions du marché;
4. d'amortir cet investissement par le compte No 431.3311 sur une période de 30 ans au maximum;
5. d'autoriser la Municipalité à signer tous actes ou conventions en rapport avec cette affaire.

Mme la Présidente

«Je vous remercie M. le Président rapporteur et j'ouvre le vote.»

Ces conclusions amendées sont acceptées à l'unanimité par
83 OUI
0 NON
0 Abstention

7.4 sur le préavis No 04/2018 relatif à l'octroi d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 194'000.- au maximum pour la réfection du mur situé sur la parcelle No 5856 sise à Glion et à l'acquisition, par donation, de ladite parcelle. (Rapp: M. Nicolas Büchler);

Mme la Présidente

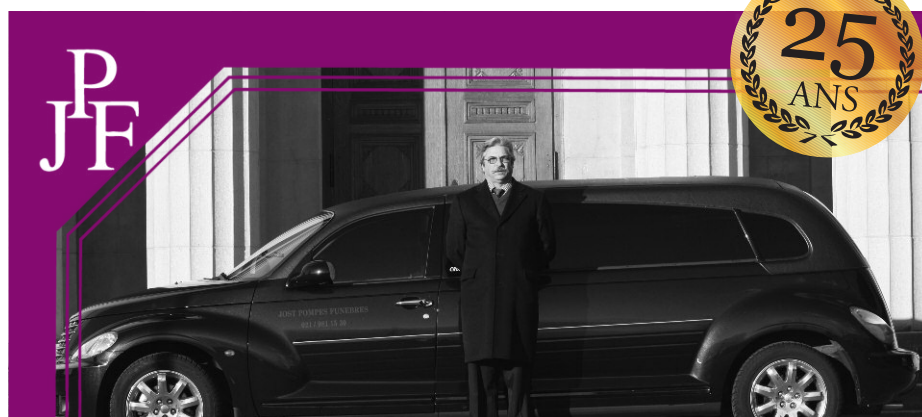
«Monsieur le Président rapporteur avez-vous quelque chose à ajouter?»

M. Nicolas Büchler

«Non Madame la Présidente.»

Mme la Présidente

«Je vous remercie, j'ouvre la discussion sur ce préavis.»



JOST POMPES FUNÈBRES
Notre travail, vous satisfaire.

Av. de Belmont 38
1820 Montreux
☎ 021 963 00 63
www.pfjost.ch

A votre service 7/7 jours, 24/24 heures
A vos côtés pour toutes les formalités
Transports en Suisse et à l'étranger
Inhumations et incinérations dans toute la Suisse

M. Alexandre Staeger

«Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs,

Le groupe ML s'abstiendra sur ce préavis estimant, en suivant certains arguments qui ont été développés dans le cadre de la commission, qu'il s'agirait là d'un précédent relativement pernicieux puisqu'il risquerait d'aboutir à une forme de déresponsabilisation des propriétaires d'ouvrage de soutènement et nous ne souhaitons pas cela. Dès lors, nous nous abstenons, compte tenu aussi du manque de moyen invoqué dans le cadre de ce préavis.»

Mme la Présidente

«Je vous remercie M. Staeger, la parole n'étant plus demandée, la discussion est close. Je vais ouvrir la discussion sur l'amendement et je prie M. le Président rapporteur de le lire.»

M. Nicolas Büchler

L'amendement suivant est déposé, ajout d'un article 2bis afin de clarifier la séparation des deux aspects du préavis.

2. d'autoriser la Municipalité à acquérir, par donation, la parcelle No 5856 sise à Glion, de propriété de MM. Jean -Daniel, Olivier et Charles Monnet

2bis: de lui allouer un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 194'000.00 TTC pour les travaux de réfection du mur;

**L'amendement est accepté à l'unanimité par 83 OUI
0 NON
1 Abstention**

Mme la Présidente

«Je demande au Président rapporteur de lire les conclusions du rapport.»

M. Nicolas Büchler

En conclusion, nous vous prions, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes:

LE CONSEIL COMMUNAL DE MONTREUX

vu le préavis No 04/2018 de la Municipalité du 1er mars 2018 au Conseil communal relatif à l'octroi d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 194'000.00 au maximum pour la remise en état du mur situé sur la parcelle No 5856 à Glion et à l'acquisition, par donation, de ladite parcelle,

vu le rapport de la commission chargée d'examiner cette affaire,

DECIDE

1. d'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux de réfection du mur situé sur la parcelle No 5856 à Glion;
2. d'autoriser la Municipalité à acquérir, par donation, la parcelle No 5856 sise à Glion, de propriété de MM. Jean-Daniel, Olivier et Charles Monnet;

2bis de lui allouer un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 194'000.00 TTC pour les travaux de réfection du mur;

3. de couvrir tout ou partie de cette dépense par les fonds disponibles en trésorerie;

4. d'autoriser la Municipalité à recourir si nécessaire à l'emprunt pour le solde, à souscrire aux meilleures conditions du marché;
5. d'amortir cet investissement par le compte de fonctionnement 431.3311;
6. de compenser cette charge par un prélèvement sur le compte No 9282.001 «Réserves générales pour investissements futurs»;
7. d'autoriser la Municipalité à signer tous actes ou conventions en rapport avec cette affaire.

Mme la Présidente

«Merci M. Büchler, je vais maintenant soumettre au vote de ce Conseil ces conclusions. Le vote est ouvert.»

Les conclusions de ce préavis sont acceptées par 79 OUI

1 NON

6 Abstentions

7.5 sur le préavis No 06/2018 relatif à la participation de la Commune de Montreux à la transformation et la rénovation de la Laiterie de Brent en centre socioculturel villageois, financée par un don de CHF 202'000.- à financer par crédit complémentaire au budget 2018 compensé par un prélèvement sur le Fonds Steinbach et par un prêt de CHF 280'000.- à la Société Villageoise de Brent et Environs. (Rapp: M. Angelo Giuliano);

Mme la Présidente

«Monsieur le Président rapporteur avez-vous des remarques à faire?»

M. Angelo Giuliano

«Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs les Conseillers,

Juste quelques mots pour signaler que cette commission a travaillé dans une ambiance de quasi collégialité, de telle sorte que nous pourrions considérer que l'amendement voté en commission est l'œuvre conjointe des commissaires.

Même si, formellement, il était à l'origine déposé par Mme Lauber Fürst. C'est assez rare pour être souligné, c'est pourquoi je souhaitais en faire état devant ce plénum.

De là à dire qu'il s'agit d'une conséquence de l'excellente présidence de cette commission c'est une question qui peut rester ouverte.»

Mme la Présidente

«Je vous remercie M. Giuliano, surtout d'avoir fait rire ce Conseil. J'ouvre la discussion sur cet objet.»

M. Roland Rimaz

«Mme la Présidente, Mesdames, Messieurs, Chères et Chers Collègues,

Le groupe socialiste est admiratif devant le dynamisme qui anime la Société Villageoise de Brent et Environs dans son projet de réhabilitation de la laiterie en centre socioculturel villageois. Nous sommes pleinement acquis à la volonté de soutenir ce projet financièrement à parts égales entre don et prêt à taux préférentiel. Ceci, sans créer de précédent en matière de procédure et tout en

préservant le Fonds Steinbach afin de pouvoir soutenir encore d'autres projets. Nous tenons à manifester notre contentement pour le travail effectué en commission dans la recherche d'un consensus profitable à la réalisation de ce beau projet mettant en valeur notre patrimoine local.

Ainsi, nous soutiendrons l'amendement de Mme Lauber Fürst et nous voterons pour l'adoption du préavis Municipal tel qu'amendé. Nous vous invitons à faire de même.»

Mme Susanne Lauber Fürst

«Madame la Présidente, Chères et Chers Collègues,

Comme le dit le vieil adage: il faut tout un village pour élever un enfant. Et comme nous avons pu le lire dans l'excellent préavis de notre Municipalité et dans le rapport de commission: il faut tout un village pour maintenir en vie et animer La Laiterie! Voilà le défi que la Société Villageoise de Brent et Environs s'est lancé et dont une délégation nous a rejoint s se soir pour suivre nos débats et discussions.

Le merveilleux projet porté par les Taquàs - sur-nom officiel des habitantes et habitants de Brent que notre Présidente nous a rappelé - mérite notre soutien et je vous invite toutes et tous de non seulement soutenir le Préavis tel que proposé par la Municipalité, mais également l'amendement proposé par ML et consorts qui est le résultat d'un bon compromis vaudois. Votons oui à l'amendement et au préavis. Je pense que toute l'assemblée réunie ce soir se réjouit d'ores et déjà du verre de l'amitié que les Taquàs nous serviront dans la Laiterie, une fois les travaux de rénovation terminés.»

Mme Christine Menzi

«Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs,

Je tiens à remercier et à souligner le bon travail réalisé ensemble lors de la séance concernant la rénovation de la laiterie de Brent.

Les villageois, et surtout le comité, font preuve d'une équipe soudée, souhaitant aller de l'avant dans la réalisation de leur projet. Ils ne comptent pas leurs heures de travail et trouvent des personnes motivées, même dans le bénévolat!

Le groupe UDC soutient l'amendement modifié de Mme Susanne Lauber Fürst, habitante de Brent, et nous vous conseillons à tous d'aller dans le même sens.»

Mme Anne Saito

«Madame la Présidente, Chers Collègues,

Le groupe des verts s'associe à tout ce que mes prédécesseurs ont dit et nous souhaitons que ce centre socioculturel profite à tous les villageois et que cela soit aussi un lieu où, jeunes et vieux, puissent se retrouver. Nous ne manquerons pas d'y jeter un coup d'œil. Merci.»

Mme Jacqueline Pellet, Municipale

«Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs,

Je ne reviens pas sur ce qui vient d'être dit dans les différentes déclarations, mais au terme du processus global qui a impliqué jusqu'à ce jour des citoyennes et des citoyens engagés, bénévoles et des politiques, tout le monde peut se féliciter, même s'il a fallu y mettre le temps. Se féliciter du pas décisif, qu'il vous est proposé de franchir maintenant et la Municipalité vous remercie par avance du soutien que vous allez apporter à ce projet.»

Mme la Présidente

«Merci Madame la Municipale. La parole n'étant plus demandée, la discussion est close. Il reste à ouvrir la discussion sur l'amendement, je prie le président rapporteur de le lire.»

M. Angelo Giuliano

Amendement

Le point 1. des conclusions est remplacé par un nouveau paragraphe avec la teneur suivante:

1. d'octroyer un prêt de CHF 241'000.- à la SVBE (Société Villageoise de Brent et Environs) à comptabiliser sur le compte 9122.036 «Prêt SVBE», remboursable en 30 ans;

Le point 3. des conclusions est remplacé par un nouveau paragraphe avec la teneur suivante:

3. d'octroyer un don de CHF 241'000.-, à financer par un crédit complémentaire au budget 2018 à comptabiliser sur le compte 700.3653 "Subvention pour la culture, les loisirs et le sport" compensé par un prélèvement sur le fonds 9233.025 «Fonds Steinbach»;

Les points 2. et 4. demeurent inchangés.

Mme la Présidente

«Merci Monsieur Giuliano, j'ouvre la discussion sur l'amendement, la parole n'est pas demandée elle est close. Nous allons passer au vote.»

L'amendement est accepté à l'unanimité par
87 OUI
0 NON
0 Abstention

Mme la Présidente

«Nous allons passer au vote des conclusions, je vous prie Monsieur Giuliano de lire les conclusions.»

M. Angelo Giuliano

En conclusion, c'est à l'unanimité de ses membres que la commission vous propose, Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir accepter les conclusions du préavis No 06/2018, tel qu'amendées, et de prendre donc les résolutions suivantes:

LE CONSEIL COMMUNAL DE MONTREUX

vu le préavis No 06/2018 de la Municipalité du 9 mars 2018 au Conseil communal relatif à la participation de la Commune de Montreux à la transformation et la rénovation de la Laiterie de Brent en centre socioculturel villageois, financée par un don de CHF 202'000.- à financer par un crédit complémentaire au budget 2018 compensé par un prélèvement sur le Fonds Steinbach et par un prêt de CHF 280'000.- à la Société Villageoise de Brent et Environs

vu le rapport de la commission chargée d'examiner cette affaire,

DECIDE

1. **d'octroyer un prêt de CHF 241'000.- à la SVBE (Société Villageoise de Brent et Environs) à comptabiliser sur le compte 9122.036 «Prêt SVBE», remboursable en 30 ans;**
2. de comptabiliser les recettes provenant des intérêts, fixés à 0,75% l'an, sur le compte 220.4221 «intérêts et placements»;

3. **d'octroyer un don de CHF 241'000.-, à financer par un crédit complémentaire au budget 2018 à comptabiliser sur le compte 700.3653 "Subvention pour la culture, les loisirs et le sport" compensé par un prélèvement sur le fonds 9233.025 «Fonds Steinbach»;**

4. d'autoriser la Municipalité à signer tous actes ou conventions en rapport avec cette affaire

Mme la Présidente

Merci Monsieur le Président, je vais ouvrir le vote sur les conclusions telle qu'amendées. Le vote est ouvert.

Les conclusions sont acceptées à la quasi-unanimité par
88 OUI
0 NON
1 Abstention

Applaudissement de la salle.

7.6 sur le préavis No 07/2018 relatif à l'octroi d'une subvention complémentaire de CHF 100'000.- en faveur de l'Association 150 ans Montreux Gymnastique pour l'organisation de Montreux Acrobatics 2017. (Rapp: M. Romain Pilloud);

M. Romain Pilloud

«Je souhaitais simplement rappeler un article du Conseil communal, l'art. 58, qui précise que la Municipalité prend les mesures nécessaires pour que les commissaires reçoivent les documents demandés suffisamment tôt. Au moins trois jours avant la séance.

Force est de constater que cela n'a pas été le cas, puisque, aucun des documents n'a été transmis aux commissaires avant la séance, alors qu'il y avait 20 pages de documentation. De surcroît, les documents demandés lors de la séance du Conseil communal, n'ont pas été fournis. Pour réaliser un rapport et des discussions de qualité, il n'est pas possible de prendre connaissance, à la dernière minute, d'autant de documentation, en particulier lorsqu'il y a des informations financières et le rapport entier de la journée commémorative Li Ning.»

Mme la Présidente

«Merci M. Pilloud, nous vous avons entendu. Je donne la parole à M. Chiaradia.»

M. Florian Chiaradia

«Il faut en préambule saluer le fait que le rapport est détaillé, que la commission a visiblement pu travailler dans la plus grande transparence. Toutefois les Verts s'inquiètent du message que ce préavis pourrait délivrer, est-ce que toute mauvaise gestion pourrait être assainie par la suite par un crédit Municipal, collectivisation des pertes, privatisation des bénéfices?

Ce qui s'est passé avec cette manifestation pourrait s'y apparenter. Maintenant, il nous paraît essentiel de tirer des leçons de ce cafouillage, nous attendons de la Municipalité qu'elle exige davantage de professionnalisme en matière de gouvernance des organismes subventionnés.

Pour cette fois, nous sommes prêts à entrer en matière pour ce préavis, qui évitera aux partenaires économiques privés et publics de la manifestation de faire les frais de ces erreurs. Il est évident que, sans capital propre, l'association en question n'aura d'autre choix que de se mettre en faillite.

Je vous remercie.»

M. Olivier Raduljica

«Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs,

Le groupe socialiste refusera l'amendement et les conclusions du rapport à sa quasi-unanimité. La demande qui nous est soumise à la suite de ce fiasco financier ouvrirait une porte. Imaginez-vous le Montreux Jazz Festival qui pourrait à l'avenir nous faire la même demande si notre Conseil accepte ici d'éponger le déficit d'une manifestation. Nous sommes sur le point de créer un précédent inquiétant.

Comme je l'ai mentionné dans mon intervention préalable sur cet objet, notre groupe réfléchit au dépôt d'un postulat pour modifier le règlement communal en matière de subventions pour que la commune ait un meilleur droit de regard à partir d'un certain montant de subvention.

De plus plusieurs éléments sont très troublants, je vous donne deux exemples: Premièrement les commissaires ont reçu la liste des prestataires qui n'ont pas été payés, mais pas celle de ceux qui l'ont été... pourquoi veut-on nous les cacher? Ou le fait qu'aucun article de presse ne soit sorti jusqu'à aujourd'hui... certains auraient-ils le bras long?

Laissez-moi vous donner mon sentiment: on prend notre Conseil, et par extension la population montreuise, pour des idiots!

Au vu de ce qu'il s'est passé en commission, le vote semble plié, Montreux Acrobatics aura son recouvrement partiel de déficit avec même une rallonge. Je suis énervé, très déçu par certains conseillers mais aussi assez impressionné par ce holdup semble-t-il bien orchestré. Je crois que je vais même applaudir...

Merci pour votre attention.»

M. Tal Luder

«Merci madame la Présidente, Mesdames et Messieurs,

Ce préavis a fait l'objet d'une longue discussion au sein du groupe UDC.

Durant plus de trois heures de séance, la commission s'est attachée à démêler l'écheveau des événements de cette manifestation afin de comprendre ce qui a pu conduire à ce dérapage financier, disons-le, très acrobatique, sans vouloir faire un mauvais jeu de mots.

Le rapport de la commission reflète bien notre travail, et chacun a pu questionner M. Depallens et M. Saudan autant que nécessaire. Ces derniers ont fait preuve de transparence, de sincérité et de disponibilité bien qu'ils n'aient pas, je le pense, passé le meilleur "quart d'heure Vaudois" de leur vie!

Voulant réussir à ménager la chèvre et le chou, la majorité de la commission s'est ralliée à la proposition d'amendement de notre collègue Emmanuel Gétaz afin de pouvoir mieux contrôler la répartition de cette subvention complémentaire entre les divers créanciers restants.

En procédant ainsi, notre Commune évitera d'être débitrice de factures ouvertes envers des services intercommunaux, et c'est là une publicité dont nous nous passerons fort bien.

Pour en rester au sujet de la responsabilité des différents acteurs de ce projet, je cite un passage, par ailleurs déjà évoqué lors de la discussion de la séance du Conseil du 21 mars 2018, à propos de la position de la Municipalité:



Petit retour en arrière sur la course Montreux-Les Rochers-de-Naye 2018

Comme chaque année, le premier dimanche de juillet coïncide avec le début du Festival de jazz de Montreux, mais également avec la course Montreux-Les Rochers-de-Naye. Ces deux manifestations, emblématiques de la Riviera vaudoise, sont d'alertes quadragénaires qui au fil des ans enregistrent un succès sans cesse grandissant.

Cette année encore et malgré un Mondial de football omniprésent (de nombreux coureurs populaires préfèrent suivre les matchs à la télévision plutôt que d'aller s'entraîner!), le record de participation a été largement battu avec 1266 inscriptions réparties dans les différentes catégories. Rappelons encore que pour des raisons de logistique et de sécurité, les organisateurs ont fixé une limite à 1300 participants au maximum. La compagnie de chemin de fer (MOB) qui assure le transport des participants des Rochers-de-Naye à Montreux met à disposition tout son matériel roulant le jour de la course et elle ne pourrait pas assumer cette tâche dans les meilleures conditions si la participation devenait beaucoup plus importante d'où ce nombre clausus.

Au niveau des résultats sportifs proprement dits, la victoire dans la catégorie principale, soit la course depuis Montreux, est revenue au Britannique Robbie Simpson. Ce dernier remporte la course pour la troisième fois consécutive et gagne définitivement le magnifique challenge offert par la Commune de Montreux. Son dauphin, Pascal Buchs des Hauts-Geneveys, ter-

mine à près de 10 minutes, troisième, le Norvégien Eirik Haugsnes.

Au niveau des coureurs régionaux, notons les belles performances de Gérald Llimos Aubach de Clarens avec le 15^e rang scratch et Cédric Le Berre de Montreux (25^e scratch et 3^e Vétérans).

Chez les Dames, la victoire est revenue à Laura Hrebek, récente gagnante des 20km de Lausanne, qui rallie les Rochers-de-Naye en 1h 51'02. Sur le podium nous trouvons la Française Julia Combe (2^e temps scratch et 1^{ère} Elite) et Laurence Yerly-Cattin de Cernier.

Au niveau régional, la belle surprise est venue de Sylvie Bossard Nanchen de Brent qui termine à une brillante 10^e place scratch et 6^e Dames Vétérans). Quant à la première Montreusienne, il s'agit de Carole Fletgen (24^e scratch et 12^e Dames Vétérans).

La course sur le petit parcours depuis Caux a vu la victoire de Mathieu Bonvin de Lens chez les hommes devant Florian Ulrich de La Tour-de-Peilz et Yohan Jatton de Blonay. Chez les dames, la victoire est revenue à la Française de Chamonix Sarah Tunstall, deuxième Alexia Mottier de Mollie-Margot et troisième, Fabiola Rueda-Oppliger qui est la détentrice du nombre de victoires aux Rochers-de-Naye avec pas moins de 11 victoires!

Jean-Luc Terretaz, président du comité d'organisation de la course et tout son comité, donne d'ores et déjà rendez-vous à tous les sportifs le dimanche 7 juillet 2019 pour une nouvelle édition de Montreux-Les Rochers-de-Naye. (JMG)



Photos de haut en bas: Le départ devant la gare de Montreux - Deux participantes heureuses - Un panorama unique à Sautodoz - Le podium avec au centre Robbie Simpson (GBR)

*En face
du port*



Restaurant du Basset

*Bienvenue dans le monde de Carmen et Ivo Ostinelli
Voyager entre terre, lac et mer dans un restaurant bistrannique
Déguster des produits frais, de qualité, choisis avec grand soin*

- *Les incontournables filets de perche meunière*
- *Le mœlleux de l'entrecôte et son beurre savoureux*
- *Les senteurs inoubliables d'un risotto à la cuisson juste parfaite*
- *A midi: 2 assiettes du jour dont 1 poisson frais*
- *Tous les mercredis, Fish & Chips de perches (import), sauce tartare et Frites Maison (aussi à l'emporter)*
- *Tous les jeudis, la traditionnelle langue de bœuf, sauce aux câpres, à volonté*
- *Midi et soir: Assiette «Express» (mijotés, abats ou mets de saison)*

*Menu spécial ou forfait: familles, sociétés, groupe et entreprises
Ouvert le dimanche sur réservation dès 12 personnes*

Belle terrasse, calme, dans la verdure



Au grand plaisir de vous accueillir chez nous!

*Toutes les informations sur
www.restaurant-du-basset.ch*

*1815 Clarens / Montreux
Tél. 021 964 82 44*



Au point 5, paragraphe 2: "La Municipalité regrette que les organisateurs n'aient pas eu l'humilité et la sagesse de venir présenter l'évolution de la situation budgétaire"

Comment comprendre que, ainsi qu'il est indiqué dans le rapport, malgré la portée nationale de l'événement et le fait que certains représentants de notre Municipalité, entre autres, aient participé à l'inauguration de la statue et ont pu bénéficier d'une couverture et d'une visibilité médiatique non négligeable, aucune action n'ait été entreprise afin de freiner les organisateurs dans leur enthousiasme, et d'autre part déclarer que "La Municipalité n'a pas non plus l'habitude de revenir devant le Conseil alors que celui-ci a déjà pris une décision via un préavis antérieur".

Laisser le comité d'organisation naviguer à vue et prendre tous les risques tout en déclarant ne pas être impliqué mais compter bénéficier des éventuelles retombées touristiques, économiques et culturelles fait montre d'un certain opportunisme égocentrique.

En conclusion, le groupe UDC votera à l'unanimité en faveur de l'amendement Gétaz et en faveur du préavis tel qu'amendé. Nous invitons le Conseil à en faire de même.

Je vous remercie pour votre écoute. »

Mme Geneviève Brunner

«Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs,

En préambule le groupe PLR souhaite rappeler que le préavis N° 15/2016 accepté par notre conseil, octroyait une subvention en faveur de l'organisation de dix manifestations dans le cadre des 150 de la FSG Montreux et non pas uniquement en faveur de l'événement Montreux Acrobatics qui est l'objet du présent préavis.

Il semble à ce stade utile de préciser que les pratiques usuelles en matière de subventionnement sont proportionnelles au budget total et à la qualité des événements. En ce sens le budget total de cet événement en particulier ayant évolué à la hausse entre le dépôt du premier préavis et la tenue de la manifestation, il semble cohérent de revoir le montant de la subvention en octroyant une subvention complémentaire. De ce fait il est faux de prétendre que cette subvention serait une couverture de déficit, d'évoquer le risque de créer un précédent ou même de suggérer que cela ouvrirait la porte à une déresponsabilisation des organisateurs étant donné que dans ce cas précis il n'en est rien. Premièrement parce que la subvention complémentaire dont il est question ici ne couvre pas le déficit dans sa totalité, deuxièmement qu'il n'est pas question de créer un précédent mais bien de réévaluer la situation au regard des éléments nouveaux survenus au fil du temps.

Quant à la question de la déresponsabilisation des organisateurs, il semble évident à la lecture du rapport de commission, que les membres du comité d'organisation dont l'honnêteté n'est pas en cause ont non seulement su faire preuve d'humilité en reconnaissant un certain nombre d'erreurs, mais également de responsabilité en mettant tout en œuvre pour rééquilibrer le budget de la manifestation afin d'honorer leurs engagements et de ne pas prélever les fournisseurs.

Il s'agit ici de relever que malgré le fait que certains fournisseurs n'ont malheureusement pas encore pu être payés, les quelque 65'000 visiteurs qui se sont déplacés ont fortement contribué à l'économie locale ayant entre autres fait profiter les nombreux hôtels et restaurants

locaux qui ont réalisé un chiffre d'affaire important durant les deux jours de la manifestation, ceci au détriment de la manifestation elle-même qui n'a ainsi pas été en mesure de réaliser un chiffre suffisant sur les ventes de boissons et de nourriture.

Ceci explique une partie du déficit de l'événement entre autres raisons qui ont d'ailleurs été développées dans le rapport de commission qui relate bien que les responsabilités sont multiples et non pas uniquement imputables à l'association. Au-delà de la problématique qui nous préoccupe, il convient également de saluer l'immense succès populaire que cet événement a suscité bien au-delà de la Suisse romande.

Pour toutes ces raisons, le groupe PLR vous invite à soutenir ce préavis tel qu'amendé. Cette décision permettrait non seulement de consolider mais très probablement aussi de pérenniser cet événement qui mériterait vraiment de ne pas disparaître après sa première édition. »

M. Michel Posternak

«Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Certes, chacun parmi nous regrette que des imprudences dans la gestion de Montreux Acrobatics aient quelque peu terni les suites de cette manifestation, qui fut au demeurant, fantastique. Mais pour ma part, je préfère voir le verre à moitié plein plutôt qu'à moitié vide.

En effet, selon moi, on n'a pas suffisamment insisté dans notre Conseil sur l'impact exceptionnel que cette manifestation a eu sur la population, et cela bien au-delà de notre ville, avec en sus, un retour substantiel sur l'économie locale.

J'étais là durant ces deux jours de fête, et j'ai pu constater le grand succès populaire, avec des terrasses de restaurants pleines de monde, et des magasins très fréquentés.

Le rapport dont nous discutons en ce moment, parle de 65'000 visiteurs, et parmi ceux-ci, beaucoup venus de l'extérieur, et qui ne s'étaient certainement pas tous rendus sur place avec des pique-niques dans leur sac à dos. Nul doute que l'opération a été profitable pour bien des restaurants, des hôtels, et des commerces de la place. On ne connaît pas exactement le chiffre d'affaire des différents protagonistes impliqués, mais à l'évidence, il y a eu un retour sur l'investissement que

Exclusif

Massage relaxant sur l'eau

Relaxing massage on the water

Laissez-vous embarquer dans un bateau pour des moments inoubliables, seul ou à plusieurs.

Sur le Léman, au large, au bord, devant le Château de Chillon, ou à votre libre choix.

Avec vue panoramique sur les montagnes en naviguant ou à l'arrêt.

Les massages thérapeutiques aux huiles essentielles de l'institut Beauty Full seront effectués par une masseuse professionnelle.

Procure un sentiment de détente de la tête aux pieds pour évacuer les tensions, la fatigue, les douleurs musculaires, une meilleure circulation sanguine.

La santé de vos muscles, tonus du corps, résistance de vos articulations.

Profitez de l'été pour vous faire du bien.

Nos tarifs

Comprenant un cocktail de bienvenue (fruits frais pressés), 1 heure de massage, serviette personnelle, peignoir, pantoufles, eau, thé relaxant et souvenir par personne avec un moment de navigation.

1 personne:
Fr. 450.- plus 1 heure de navigation

2 personnes:
Fr. 650.- plus 2 heures de navigation

3 personnes:
Fr. 880.- plus 3 heures de navigation

4 personnes:
Fr. 1150.- plus 4 heures de navigation
(Tout compris avec TVA)

Au départ de: Montreux – Clarens – Territet – Villeneuve – Bouveret – St-Gingolph – Meillerie

Les mardis, jeudis, vendredis, samedis de 11 h 00 à 22 h 00 ou sur demande.

P

IDÉE-CADEAU: anniversaire, mariage, fiançailles...

f

Renseignements et réservation par téléphone au +41 79 103 18 27
ou par e-mail: babord-tribord@bluewin.ch

représentait l'organisation de la manifestation, et qu'il serait intéressant de comparer maintenant avec les quelques CHF 60'000 dont il est question, si l'amendement est accepté, pour la liquidation du dépassement budgétaire.

Les discussions que nous avons eues jusqu'à présent dans cette assemblée ont malheureusement montré une certaine réticence de la part de la gauche à accorder une nouvelle subvention à une manifestation, qui a eu, je le répète une fois de plus, un impact positif sur l'économie locale. J'ose espérer toutefois que la subvention proposée de CHF 100'000 ou CHF 60'000 si l'amendement est accepté, s'ajoutant aux CHF 100'000 déjà octroyés, sera acceptée avec bienveillance par votre conseil, car à bien considérer d'une part ces sommes avancées par la Commune, et d'autre part les avantages substantiels que la collectivité en a retiré, on a là un superbe exemple de redistribution des richesses, un concept particulièrement cher au sein de la gauche.

Je vous remercie de votre attention.»

Mme Anne Saito

«Madame la Présidente, Chers Collègues,

Le groupe des Verts souhaite que la Municipalité examine avec plus d'attention les demandes de subvention qui lui seront soumises. Nous pensons aux aspects financiers mais aussi à la composition des comités d'organisation d'un projet, aux différentes parties prenantes, au périmètre d'un projet et à son suivi.

La demande qui nous est soumise ce soir émane d'un des membres de ce Conseil, nous vous demandons un vote à bulletin secret.»

Mme la Présidente

«En attendant de statuer sur cette demande, je donne la parole au suivant pour avancer et je vous répondrai.»

M. Christophe Privet

«En préambule, avant de lire mon intervention, je tenais à remercier le Président de la commission d'avoir rappelé à M. Walther le règlement qui régit notre conseil.

J'avais eu l'occasion, il y a deux conseils précédents, de parler de ce problème avec ce dernier en ce qui concerne la remise de certains documents. Merci pour la remise à l'ordre que vous avez faite.

Madame la Présidente, Chères et Chers Collègues,

Je vous informe que je m'adresse à vous, au nom de la minorité de ML, il n'y a pas un grand fossé entre la majorité et la minorité en ce qui concerne les résultats financiers négatifs qui contrastent avec le succès incontestable de cette manifestation.

Nous estimons que les objectifs contenus dans le premier préavis, voté par notre Conseil, ont été largement atteints.

Nous avons, pour ce second préavis, préféré nous concentrer sur les aspects positifs de l'ensemble des manifestations proposées par l'association 150 ans Montreux gymnastique et avons volontairement décidé de ne pas nous laisser dicter nos choix par des aspects purement et uniquement financiers. Ils viennent d'être longuement énumérés par mes préopinants.

Au travers du rapport, il ressort les éléments suivants:

150 personnes se sont engagées bénévolement pour l'ensemble des 11 événements proposés par la FEG. 330 personnes se sont engagées de manière bénévole pour le bouquet final «Montreux Acrobates». 350 fournisseurs ont fait confiance aux organisateurs de la manifestation.

65 milles personnes ont fait le déplacement lors du Montreux Acrobates. Les mesures sécuritaires imposées en cours de route à l'organisateur ont clairement permis, malgré le contexte sécuritaire, d'offrir une manifestation sans danger pour chacune des personnes et des familles venues assister à un spectacle acrobatique unique. Spectacle qui a clairement atteint ses objectifs de retombée positive et promise, lors du dépôt du premier préavis. Différents acteurs ont accepté de faire une rallonge, notamment le service d'éducation physique et sportif qui a reconnu, à postériori, l'événement d'envergure cantonal, ainsi que la taxe de séjour qui a pris la décision de doubler sa subvention au vu du succès de la manifestation.

Chères et chers collègues voulons-nous réellement ce soir remercier les 480 bénévoles, les 350 fournisseurs, les 65'000 visiteurs, le service d'éducation physique et sportif du canton ainsi que la taxe de séjour, par un refus?

La minorité de ML vous invite, au contraire, à soutenir l'association 150 ans Montreux gymnastique, car pour toutes les entités citées ci-dessus un refus signifierait clairement une sanction lourde qui n'est clairement pas méritée. »

M. Emmanuel Gétaz

«Madame la Présidente, Chers Collègues,

Je voudrais, en quelques mots, dire comment je suis arrivé à présenter l'amendement qui vous est proposé et qui a été soutenu par une majorité de la commission.

Lorsque nous nous sommes retrouvés en commission nous avons travaillé longuement, posé de nombreuses questions et nous avons découvert des choses assez ahurissantes.

Le comité d'organisation transforme l'idée de faire une cérémonie avec une plaque commémorative budgétisée sauf erreur à 5'000.- CHF, en la création d'une statue qui coûte 54'176,30.- CHF alors même que l'association n'a pas le premier franc pour mener une telle opération.

Nous découvrons aussi que cette association, créée exprès pour les 150 ans de l'association de gymnastique et qui a des statuts qui disent que son but c'est de fêter les 150 ans, arrive à organiser un colloque sur les opportunités d'affaires Suisse/Chine fréquenté par 250 personnes entièrement invitées, qui donc ne paient pas 1 franc.

Nous découvrons que ce même comité fait passer son budget marketing de 100'000 à 233'000.- CHF, je travaille dans le domaine et

c'est un budget gigantesque, alors que le sponsoring, en contrepartie, n'augmente que de 60'000.- CHF. Nous découvrons une équipe d'organisation qui arrive à faire un chiffre d'affaire boissons, nourritures de moins de 1.- CHF par spectateur, pardon de le dire, mais c'est moins bien qu'une équipe de collégiens qui cherche à financer une course d'école. C'est de l'amateurisme total.

Au cours de la discussion de la soirée, nous avons parfois l'impression d'avoir affaire à une forme de totale irresponsabilité, par moment une forme de grande incompétence et aussi une forme de folie des grandeurs, un peu flatté d'ailleurs par une sorte d'encouragement de personnalités politiques que nous retrouvons sur les photos du rapport qui nous a été transmis, mais qui n'ont pas vraiment regardé ce qui se passait de près.

Que fait-on dans ces cas-là, c'est la question que je me suis posée. Mesdames et Messieurs, nous prenons cette liste là où nous trouvons encore, 32 créanciers, pour 305'000.-CHF, qui n'ont pas encore été payés. Ma proposition, c'est l'objet de cette amendement, est de dire d'abord, ne nous fâchons pas avec nos collègues des structures intercommunales, nos partenaires intercommunaux, notamment les VMCV et Sécurité Riviera. Je vous rappelle que nous espérons prochainement aller demander à la CIEHL, qui fait partie de ces structures supra-communales, 3 millions. Ce qui veut dire vider les caisses de la CIEHL pour financer une toute petite partie de l'éventuel centre des congrès rénové.

Ne nous fâchons pas avec ces gens, payons-les pour au moins garder de bonnes relations avec nos partenaires intercommunaux et après regardons la liste des créanciers privés où il y a des hôtels, des bureaux d'étude une société d'impression, une société de communication, le journal régional etc...

C'est absolument affligeant et nous ne pouvons pas les laisser tomber quand bien même, il est clair qu'il est hors de question de payer la facture entièrement et de déresponsabiliser des gens déjà peu responsables.

Mon amendement consiste à équilibrer un peu ces deux aspects en disant réservons une partie pour l'économie locale, les PME et réservons une autre partie pour nos partenaires intercommunaux.

Ceci étant dit, il est vrai que nous avons aussi la tentation de donner une bonne leçon à des gens aussi peu responsables et de leur dire débrouillez-vous tout seul. Pour ne pas créer un précédent qui pourrait être extrêmement dangereux car c'est une brèche ouverte. Voici ou en sont les réflexions aujourd'hui, en ce qui me concerne et pour une grande partie du groupe ML.»

M. Florian Despond

«Je ne peux m'empêcher de rebondir sur les propos de Mme Saito, que je remercie de me tendre la perche. Quand vous proposez que la Municipalité doit, à l'avenir, surveiller la composition des comités d'organisation, je voulais juste vous dire que je me réjouis d'ores et déjà que la moitié de ce Conseil donneur de leçon se retrouve un jour dans les comités d'organisation et nous prouve leurs bonnes capacités à construire et gérer de tels événements, merci.»

M. Alexandre Staeger

«Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs,

J'ai bien entendu les différentes interventions du PLR, surtout celle de Mme Geneviève Brunner



D. Bottarel
Agence Immobilière SA

ADMINISTRATION DE PPE • GÉRANCE • LOCATION • VENTE

Rue du Bourg 37 • CH-1816 Chailly-Montreux
Tél. 021 964 20 30 • Fax 021 964 20 31 • info@bottarel.ch

AMSTEIN

BOISSONS SHOPPING

+ 3'500 BOISSONS

**Bières - Vins - Alcools forts
Eaux minérales - Jus de Fruits**

MAGASIN OUVERT AU PUBLIC

Z.I. La Veyre
1806 St-Légier s/Vevey
021 926 86 04



**Lundi-vendredi
8h00 - 12h00
13h30 - 18h30**

**Samedi
9h - 16h NON STOP!**

qui parlait de pratique usuelle. Je me demandais si, au niveau du PLR, cela faisait partie des pratiques usuelles que de venir demander une première subvention et ensuite de venir encore demander une rallonge après parce qu'il y a eu des erreurs dans son entreprise. Pour moi cela me semble assez bizarre, est-ce que c'est finalement usuel au niveau du PLR de prôner la responsabilité individuelle, la non-ingérence de l'Etat, là je remarque que tout d'un coup, quand cela arrange le PLR et bien l'Etat doit se mouiller, nous devons tous vider notre portemonnaie pour faire passer nos impôts dans une entreprise qui, comme l'ont dit d'autres préopinants, fait surtout augmenter le chiffre d'affaires des commerçants, mais par forcément celui des contribuables. Merci.»

M. Yanick Hess

«Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs,

Pour éclaircir la compréhension de certains, les propos de Mme Geneviève Brunner par rapport aux pratiques usuelles concernait le pourcentage que la commune verse en subvention par rapport à un montant d'une manifestation. Et non pas ce que vous évoquez. Je vous remercie.»

Mme Irina Gote

«Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs,

Concernant la demande de Mme Saito par rapport au vote à bulletin secret pour ma part j'y suis opposée. J'estime que les partis ont leur droit à la visibilité par rapport à leur prise de parole respective et à la responsabilité qu'ils souhaitent prendre dans ce vote, j'estime qu'il ne doit pas se faire à bulletin secret.»

Mme la Présidente

«Je vous remercie Mme Gote, je vais continuer la discussion, une fois qu'elle sera close nous parlerons de l'amendement et une fois qu'il sera voté, nous voterons pour cet article 136, vote à bulletin secret.»

M. Caleb Walther Municipal

«Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers, Mesdames et Messieurs Chers Collègues, Mesdames et Messieurs du publique,

Je crois qu'il est inutile de revenir sur le fond, les avis sont faits pour l'essentiel, notamment les discussions en commission ont bien démontré la particularité de la situation et la difficulté d'avoir un avis tranché, c'est tout ou rien et

donc soyez encore une fois conscient que la Municipalité n'a absolument pas décidé via le dépôt de ce préavis d'un automatisme, mais essaye d'analyser la situation avec le plus d'objectivité possible et le plus de rigueur également.

D'une part, en réponse au propos de votre président de commission sur les documents, certes c'est peut-être la deuxième fois que je ne transmets pas les documents avant la séance. Mais lorsque le président parle de 21 pages, il mentionne notamment un document de 15 pages, le rapport Li Ning, que nous avons donné alors qu'il n'avait pas été demandé par la commission. Pour être constructif et pour rappel nous n'avons pas les PV avant le Conseil communal. Il serait intéressant, lorsqu'un conseiller demande des documents de vérifier que la Municipalité ait pu prendre bonne note de cette liste et bien les comprendre. Cela a été fait par votre président, mais la veille de la commission, c'était un peu compliqué d'arriver avec 3, 4 jours d'avance.

Je prends note de cela et en tout cas, sachez que la Municipalité souhaite toujours pouvoir donner tous les documents dès que possible pour travailler au mieux mais encore une fois n'hésitez pas à prendre contact avec le Municipal en charge de manière à vous assurer que la liste des demandes a bien pu être notée assez tôt. Maintenant dernière chose, j'ai aussi une remarque à faire à votre président, comme cela il y aura match nul. En page 5 du rapport tout en bas, il est précisé «plus tard dans la séance M. Depallens explique qu'une prise de contact téléphonique avec M. Walther avait eu lieu avant le déroulement de Montreux Acrobatic, afin de l'informer de la situation financière de la manifestation» je suis à peu près sûr que cette phrase n'a jamais été prononcée parce qu'elle m'aurait fait réagir en commission. En effet, je peux vous assurer que cet appel n'a jamais eu lieu, nous n'avons hélas eu aucune information avant cette manifestation, comme nous l'avons dit en commission.

Je crois sincèrement que les organisateurs à ce moment-là espéraient pouvoir boucler leur budget. Il n'y a pas eu d'appel téléphonique. Selon certaines rumeurs dans les journaux, les conseillers d'Etats ont dû donner leur décompte de téléphone je veux bien volontiers le faire si il le fallait.

Votre président n'ayant pas souhaité faire lui-même cette correction, je vous prie de noter très formellement qu'il n'y a pas eu cet appel téléphonique. Je vous remercie.»

M. Romain Pilloud

«Chers Collègues, Monsieur le Municipal, premièrement par rapport aux documents qui sont demandés pour les commissaires, les demandes sont effectuées lors du Conseil, elles ont été effectuées lors du dernier Conseil communal soit une semaine avant la séance et peut être que la Municipalité pourrait prendre note à ce moment-là que les commissaires ont besoin de ces documents.

Deuxième élément, par rapport à votre propos, pour préciser dans les démarches qui ont été effectuées c'est-à-dire comme d'habitude pour chaque commission, le rapport qui a été écrit a été mis en discussion auprès de tous les commissaires, il n'y a eu aucune remarque des commissaires par rapport à cet élément et de fait à partir du moment où la discussion est close elle ne peut plus être modifiée après coup. Cependant, j'ai eu contact avec M. Walther avant cette séance du Conseil communal. Il m'a exprimé son désir de cette modification, il l'a évoquée lui-même, nous avons discuté aussi avec les commissaires et pour eux il n'y a pas d'éléments qui soient radicalement faux dans ce paragraphe en question, néanmoins nous prenons bonne note de la modification apportée par M. Walther. Merci.»

M. Caleb Walther Municipal

«Je suis désolé de reprendre la parole. J'entends qu'il «n'y a rien de radicalement faux», mais il n'y a rien de juste non plus. M. Pilloud est-ce que M. Depallens a dit qu'il y a eu un appel téléphonique? M. Pilloud, est-ce que cet appel téléphonique a eu lieu?

M. Romain Pilloud

«M. Walther, je n'ai pas enregistré la séance vocalement et il n'y a pas eu de remarques des commissaires lors de la discussion, je m'en tiendrais à cela. Merci.»

Mme la Présidente

«La parole sur la discussion générale n'étant plus demandée, la discussion est close.

J'ouvre maintenant la discussion sur l'amendement, je prie le Président rapporteur de lire cet amendement.»

M. Romain Pilloud

L'amendement de M. Gétaz a modifié les conclusions comme suit :

1. d'octroyer une subvention complémentaire de ~~CHF 100'000.-~~ **CHF 60'000.-** en faveur de l'association 150 ans Montreux Gymnas-

Pompes Funèbres Riviera
021 961 11 12



Massimo Carbonara Anne-Catherine Scyboz-Gex Yves Scyboz

montreux press
La prise en main de vos imprimés!

Imprimerie I-Press
Avenue des Alpes 58
1820 Montreux
Tél. 021 966 81 00
Fax 021 966 81 02
info@ipress-montreux.ch
www.ipress-montreux.ch



tique pour l'organisation de Montreux Acrobatics 2017

2. de voter à cet effet un crédit complémentaire de ~~CHF 100'000.-~~ **CHF 60'000.-** au budget 2018 sur le compte no 170.3653 «subventions»
4. **d'autoriser la Municipalité à prendre en charge l'intégralité de la facture des VMCV de CHF 40'338.- et celle de l'Association Sécurité Riviera de CHF 23'718.-**
5. **de voter à cet effet un crédit complémentaire de CHF 40'338.- au budget 2018 sur le compte no 180.3517 «participation transports publics» en faveur des VMCV et de CHF 23'718.- au budget 2018 sur le compte no 600.3080 «personnel intérimaire»**
6. d'autoriser la Municipalité à signer tous actes et conventions en rapport avec cet objet

Mme la Présidente

«Merci M. Pilloud, j'ouvre la discussion sur cet amendement.»

M. Yves Depallens

«Madame la Présidente, je vous informe que je me récus pour l'ensemble des votes qui vont arriver.»

Mme Anne-Céline Jost

«Madame la Présidente, je vous informe que je me récus également.»

Mme la Présidente

«La parole n'étant plus demandée, la discussion est close. Nous allons maintenant passer au vote sur cet amendement.»

L'amendement est accepté par:

47 OUI
19 NON
21 Abstentions

Mme la Présidente

«Nous allons maintenant, avant de passer au vote des conclusions, prendre la demande de Madame Saito. L'article 136 stipule que le vote a lieu à bulletin secret à la demande d'un conseiller appuyé par 14 membres.

Je vais soumettre cette demande au vote afin d'être claire et juste. J'ouvre le vote, ceux qui sont d'accord de soutenir la demande de Mme Saito votent OUI.»

Le vote à bulletin secret est accepté par:

16 OUI
43 NON
4 Abstentions

Madame la Présidente

«Le vote à bulletin secret est accepté car il fallait que cette demande soit appuyée par 14 membres.

En cas de vote à bulletin secret le Président prend part au vote. En cas d'égalité, l'objet soumis au vote est réputé refusé. Je vais soumettre ce vote à bulletin secret. J'ai une petite flèche qui me permet de passer les votes électroniques en vote

secret. Sur mon écran, il est marqué vote secret, je demande donc à M. Pilloud de lire les conclusions et ensuite nous passerons au vote secret.»

M. Romain Pilloud

En conclusion, c'est par 7 oui, 3 non et aucune abstention que la commission vous propose, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre les résolutions amendées suivantes:

LE CONSEIL COMMUNAL DE MONTREUX

Vu le préavis no 07/2018 de la Municipalité du 9 mars 2018 au Conseil communal relatif à l'octroi d'une subvention supplémentaire de CHF 100'000.- en faveur de l'Association 150 ans Montreux Gymnastique pour l'organisation de Montreux Acrobatics 2017,

Où le rapport de la commission chargée d'examiner cette affaire Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

DECIDE

1. d'octroyer une subvention complémentaire de **CHF 60'000.-** en faveur de l'association 150 ans Montreux Gymnastique pour l'organisation de Montreux Acrobatics 2017;
2. de voter à cet effet un crédit complémentaire de **CHF 60'000.-** au budget 2018 sur le compte no 170.3653 «subventions»;
3. d'amortir ces dépenses par le prélèvement d'un montant équivalent sur le compte no 9281.180 «provision pour participation à des institutions et manifestations à caractère public»;

Acupuncture-Massages/Tuina-Ventouse

VittaSanté Médecine Traditionnelle Chinoise. Elle agirait efficacement en cas de maux de dos ou de tête, de troubles du sommeil, de démangeaisons.

Médecines naturelles

Si l'énergie (vitalité) circule harmonieusement, il y a équilibre et santé.

Une approche différente

Le praticien en médecine chinoise cherche toujours à déceler la cause initiale du déséquilibre.

Offrir une thérapie naturelle sans effets secondaires:

- Eviter les médicaments
- Eviter les opérations
- Prévention (rhume des foins, allergies...)

Rhume des foins

Selon la recherche, plus de 10% de suisses souffrent de cette maladie. L'insuffisance des énergies défensives est la cause fondamentale de cette allergie. Maintenant, c'est la meilleure saison pour réduire ces symptômes. Vous pouvez suivre les traitements acupuncture au mois de mars pour vous sentir bien en saison de pollens.

• Maladies de l'appareil respiratoire et ORL

Acouphène, otite, asthme, bronchite chronique, sinusite, rhinite, allergies...

• **Maladies de l'appareil digestif**
Constipation, diarrhée, hémorroïdes, acidité, régurgitation, ballonnements...

• **Maladies endocriniennes, métaboliques et sanguines**
Ménopause, baisse de l'immunité, œdème, enflure, engourdissements...

• **Maladies de l'appareil génito-urinaire**

Douleurs menstruelles, troubles du cycle, infections génitales, troubles de la grossesse, prostate...

• **Maladies rhumatologiques**
Rhumatisme, arthrite, douleurs articulaires et musculaires, troubles du genou, lombalgies, dorsalgies, cervicalgies, sciatique, épicondylites, tendinites, entorses, torticolis...

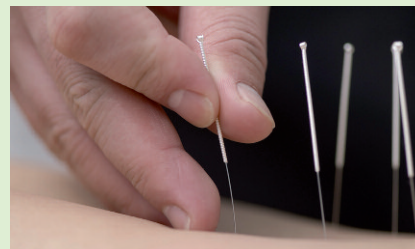
• **Maladies dermatologiques**
Eczéma, herpès, allergies, acné, psoriasis, prurit, neurodermite, verrues, zona.

• Troubles généraux

Fatigue, stress, anxiété, angoisse, névroses, dépression, migraine,

insomnie, anorexie, boulimie, tabagisme...

*Les traitements
sont remboursés par
les assurances
complémentaires*



VITTA SANTÉ

Médecine Traditionnelle Chinoise
Av. du Casino 45 - 1820 MONTREUX
Tél. 021 320 90 00
www.vitta-sante-acupuncture.ch
email: vsante@hotmail.ch

Un premier traitement offert sur présentation de cette annonce

4. d'autoriser la Municipalité à prendre en charge l'intégralité de la facture des VMCV de CHF 40'338.- et celle de l'Association Sécurité Riviera de CHF 23'718.-;
5. de voter à cet effet un crédit complémentaire de CHF 40'338.- au budget 2018 sur le compte no 180.3517 «participation transports publics» en faveur des VMCV et de CHF 23'718.- au budget 2018 sur le compte no 600.3080 «personnel intérimaire»;
6. d'autoriser la Municipalité à signer tous actes et conventions en rapport avec cet objet.

Mme la Présidente

«Merci M. Pilloud, je vais ouvrir le vote secret sur les conclusions de ce préavis, ceux qui sont d'accord avec celle-ci votent OUI, ceux qui les refusent votent NON et les autres s'abstiennent. Le vote est ouvert.

Les conclusions de ce préavis sont acceptées par:
49 OUI
29 NON
7 Abstentions

Merci Monsieur le Président rapporteur.»

7.7 sur la prise en considération ou non de la motion de M. Emmanuel Gétaz «Pour éviter le risque du «tout ou rien», développons un plan B pour le Centre des congrès». (Rapp: M. Claude Pascal Gay);

Mme la Présidente

«J'invite le rapporteur de majorité et le rapporteur de minorité à me rejoindre. Monsieur le Président rapporteur avez-vous quelque chose à ajouter?»

M. Claude Pascal Gay

«Non Madame la Présidente.»

Madame la Présidente

«Monsieur le rapporteur de minorité avez-vous quelque chose à ajouter?»

M. Emmanuel Gétaz

«Non Madame la Présidente.»

Mme la Présidente

«J'ouvre la discussion générale»

M. Florian Chiaradia

«Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs,

Les Verts saluent le dépôt de cette motion qui a le mérite de rouvrir avec une nouvelle perspective le débat sur les partis pris, pour faire évoluer le 2m2c. Pour une partie du groupe des Verts ce texte interroge en effet avec pertinence les options choisies pour assurer le maintien du 2m2c. Vu l'importance de la somme en jeu il est en effet indispensable de présenter un dossier solide hors, à ce jour, nous constatons plusieurs manques qui contribuent à semer le doute sur les options choisies. Je citerai avant tout, et nous en avons abondamment parlé tout à l'heure, de l'absence de modèle d'affaire, que penser d'un projet de près de 100 millions qui ne soit pas accompagné d'un business plan, c'est plus que discutables. A ce stade, nous avons donc la fâcheuse impression que nous mettons la charrue avant les bœufs. Des éléments constructifs nouveaux nous sont proposés sans que nous sachions si ceux-ci pourront réellement améliorer la rentabilité globale de l'infrastructure. N'aurait-il pas fallu faire le contraire? A titre d'exemple est-ce que mettre des sanitaires à tous les étages plutôt qu'à un seul, va vraiment améliorer le chiffre de cette infrastructure? Bien sûr, il est toujours tentant de faire et de vouloir mieux mais il faut savoir s'arrêter surtout lorsque l'impact significatif des améliorations proposées ne peut être prouvé. Ainsi ce plan B permettra d'avoir un projet minimaliste si les options envisagées dans le projet du préavis 02/2018 s'avèrent être peu porteuses. Les éléments apportés par la Municipalité à la commission sont un bon début pour répondre à cette motion, mais, et elle le dit elle-même, elle n'a pas, et à juste titre d'ailleurs, mis les moyens pour faire l'étude demandée par le missionnaire. Par ailleurs, comme il a été évoqué en commission, l'évaluation fournie prend en compte un certain nombre de dispositifs architecturaux d'attente, soit un pré-équipement pour des évolutions futures. Sans doute louable, rien que cet élément montre qu'une étude plus approfondie de transformation légère doit avoir lieu, sans forcément présenter un projet aussi peaufiné que l'option choisie jusqu'ici. L'étude d'une telle alternative, certes chère, paraît donc essentielle vu l'enver-

gure du projet. Nous devons absolument cela à la population, sans quoi ce projet risque bien d'être perçu comme arrogant. Enfin, soutenir cette motion permettra de jouer carte sur table, à la lumière de cette alternative le projet actuel pourrait bien en ressortir fortifié. Je vous remercie.»

M. Olivier Raduljica

«Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs,

Le groupe socialiste refusera majoritairement la prise en considération de cette motion. En effet, nous estimons qu'elle arrive avec un mauvais timing et viendrait interférer avec l'avancée des réflexions du projet en cours. Ce sont des réponses aux questions de la fin du rapport discuté ce soir et du business plan dont nous avons principalement besoin.

De plus, nous avons pu constater en commission qu'un tel plan n'affecterait quasi uniquement que le tiers du financement pour le développement qui doit servir à rendre notre vaisseau amiral attractif et que les effets de ce plan B s'appliqueront de toute façon si le montant que doit réunir le CCM SA pour le développement n'est pas atteint.

Pour toutes ces raisons, nous vous invitons à ne pas prendre en considération cette motion.

Merci pour votre attention.»

M. Tal Luder

«Merci Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs,

Le groupe UDC votera en faveur du rapport de minorité et donc pour la prise en considération de la motion.

Cette étude d'un «Plan B» de la part de la Municipalité n'en est pas réellement une; en cas de refus du projet par le peuple lors du référendum spontané, il faudra bien se résoudre à, comme nous l'avons entendu, «remettre l'ouvrage sur le métier» et proposer une alternative complète.

Ce projet monumental a donc été prévu pour être réalisé avec succès uniquement en prenant en compte le scénario d'un «OUI» à toutes les propositions et à tous les étages.

Une croisière sur ce bateau... c'est possible!

Sortie terrasse...

Balade à choix...

Anniversaire...

Fiançailles...

Mariage...

Sortie d'entreprise...

Renseignements: 079 103 18 27
www.babord-tribord.ch



Gouverner, c'est prévoir, alors prévoyons un vrai plan B! Je vous remercie pour votre écoute.»

Mme Christine Menzi

«Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs

J'aimerais relever trois points donnant à réflexion pour soutenir la motion pour éviter le risque de tout ou rien développons un plan B pour le Centre des Congrès.

1. Le tableau reçu nous chiffrant une économie d'environ CHF. 12 millions environ ressort d'un travail trop hâtif, chiffré sur aucune base claire et solide.
2. Il faut se donner la possibilité d'une autre étude avec un montant des honoraires fixés suite à un préavis. A cet effet, établir un tableau clair des besoins réels des travaux nécessaires au fonctionnement du Centre des Congrès.
3. Point crucial les places de parc. Je ne connais aucune salle de congrès, palais d'expositions où ce point n'est pas primordial. Une étude sérieuse doit également comprendre le parking. Actuellement, les exposants perdent un temps précieux pour l'accès à leur emplacement (stand, etc.), tout le matériel arrivant par la route. Ce parking payant, pourrait également être mis par la suite à disposition des habitants de Montreux, des touristes, etc... le nombre de places nécessaire serait calculé d'après le besoin d'emplacement pour les exposants ou organisateurs des congrès. Merci»

M. François Pochon

«Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs,

Du côté du PLR nous pensons qu'un plan B n'est pas actuel aujourd'hui, nous avons voté tout à l'heure le rapport de la Municipalité. Monsieur le Motionnaire a également lui-même dit que l'axe sécuritaire était prioritaire, que pour l'essentiel la mise à niveau également. Tout va effectivement se jouer sur la troisième partie du développement, en fonction de ce qui va être possible de faire sur cette troisième partie.

Nous vous incitons à refuser la prise en considération de cette motion.»

M. Alexandre Staeger

«Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs,

Je crois qu'il convient, et nous n'allons pas en parler toute la soirée, de rappeler ce qui s'est passé avec l'Hôtel de Ville en 2006. La Municipalité n'avait pas prévu de plan B, le Conseil communal non plus. Le projet a été refusé en votation populaire, résultat aujourd'hui il n'y a toujours pas d'Hôtel de Ville.

Accessoirement je constate qu'il n'y avait pas non plus, de mémoire mais vous me corrigerez si je me trompe, une si forte opposition par rapport au projet d'Hôtel de Ville, le rapport tout à l'heure, nous en avons pris acte, a eu une relativement courte majorité, il faut le rappeler. Dans cette optique il me semble quand même tout à fait pertinent de prévoir un plan B, comme le propose la motion de mon collègue M. Emmanuel Gétaz. J'aimerais également demander que le vote ait lieu à bulletin secret.»

Mme la Présidente

«Merci M. Staeger, j'espère que cela ne deviendra pas une habitude.»

M. Emmanuel Gétaz

«Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs,

Je remercie les intervenants, l'objet de ma motion consiste d'abord à prévoir. J'ai participé à toutes les séances des commissions, des dernières commissions en ce qui concerne le Centre des Congrès. Je me suis exprimé sur la manière dont je pensais que le projet actuel avançait.

Indépendamment de cela je pense qu'il faut prévoir et la demande, ma demande, cette motion, consiste simplement à admettre une réalité qui est, que de manière contrainte ou volontaire, nous devons nous retrouver à devoir financer des travaux de transformation du Centre de Congrès, avec moins d'argent. Contrainte, c'est très clair, mon collègue M. Staeger l'a rappelé, c'est qu'au moment du vote, du référendum, si les gens estiment que la proposition est totalement excessive, nous parlons de pas loin de 100 millions de francs, parce qu'il faudra ajouter les frais liés aux 22 mois d'interruptions. Je vous rappelle que tout cela, ce n'est absolument pas encore financé, ni même calculé. Si le vote de la population est dubitatif et que la population refuse, eh bien oui il faudra revenir, mais alors quel temps nous aurons perdu.

Que ferons-nous à ce moment-là avec un vote de refus de transformation du Centre de Congrès? Eh bien cela je peux vous le dire, nous ferons ce que nous faisons pour l'instant, des sparadraps. La sécurité restera un énorme problème, cela posera d'ailleurs pour certaines manifestations des problèmes fondamentaux. S'il se trouvait que les années passant, l'autorisation d'exploiter, par exemple de l'auditorium Stravinsky à 4'000 places, n'était plus accordée ou que la Municipalité ne voulait plus prendre cette responsabilité? Très concrètement, des manifestations qui ont besoin de cette capacité, nous pensons bien entendu au Montreux Jazz, ne pourront plus fonctionner comme elles fonctionnent aujourd'hui, ce sera une mise en danger extrême de la manifestation.

Nous perdrons beaucoup de temps.

Moi, ma proposition est de dire ne perdons pas de temps avec un projet d'une telle ampleur, nous devons nous autoriser à réfléchir à un plan B, le plan B je l'ai expliqué dans ma motion, il consiste évidemment à assurer tous les aspects sécuritaires et sismiques, à analyser ce qui est nécessaire en matière de mise à niveau.

Dans les aspects de mise à niveau, il y a des choses qui sont plus ou moins urgentes et effectivement, après, de prendre en compte en fait que tout ce qui est plus-value. Cela doit être analysé avec la plus extrême rigueur afin d'avoir, à la fin, un projet qui coûte clairement moins cher. J'aimerais rappeler une chose, c'est que le montage financier actuel qui suscite déjà beaucoup de doutes, va vider tous les tiroirs de la commune, la FET, CCM SA, l'endettement de ces sociétés, sur l'une pour à peu près 25 ans et l'autre pour un nombre d'années indéfinies, avec des prêts qu'il faudra rembourser au Canton, etc... et pour l'essentiel, des ressources qui devront être trouvées sur le plan communal, y compris auprès de l'Hôtellerie dont nous ne pouvons pas savoir sur le long terme exactement, ce qu'elle donnera et notamment aussi ce que donneront les résultats des exploitations des écoles privées.

Par conséquent, un plan B, y réfléchir, et s'il faut y réfléchir - alors là vraiment je suis complètement perplexe vis-à-vis de l'argumentaire d'une partie des socialistes - s'il faut y réfléchir c'est maintenant, pas dans 1 an, pas dans 2 ans,

c'est maintenant. Une motion, nous devons y répondre en 1 an et avec la possibilité de demander une prolongation pour y répondre. Si, aujourd'hui, nous voulons donner le signal à la Municipalité qu'elle doit réfléchir et pouvoir revenir vers nous avec une autre hypothèse, un peu moins lourde financièrement et qui vide moins tous les tiroirs, alors il faut l'enclencher maintenant. C'est à la Municipalité de prendre, au rythme où elle peut, cette motion en compte et de se préparer à y répondre le moment venu.

Si nous ne le faisons pas alors très clairement il est vrai, ce sera très simple, il y aura un seul projet, celui qui pour l'instant essaye d'avancer d'une manière, à mon avis, un peu chaotique et un peu contre nature et c'est ce projet-là qui ira devant le peuple. Ce projet-là, dans les conditions d'aujourd'hui, et bien je ne suis pas du tout sûr qu'il passera. Merci de votre attention.»

M. Joe Joseph Filippone

«Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs,

J'ai également participé à toutes ces commissions pour le 2m2c, que ce soit celle pour le rapport ainsi que pour cette proposition de plan B.

Je ne pense pas que cela soit si facile que cela de faire une étude d'un plan B puisque nous avons évoqué, en commission, des choses importantes qui s'appellent des frais et des honoraires, des coûts très importants pour faire véritablement, quasiment un deuxième projet. Qui prendra la responsabilité de payer les montants qui vont être incités par ces études de deuxième projet, nous en avons longuement débattu en commission. Je suis un peu surpris que nous n'en parlions pas d'ailleurs. A quelque part qu'allons-nous faire? Nous allons soumettre à la population deux projets, comme cela, ils choisiront plan A ou plan B et concrètement nous l'avons dit en commission et dans beaucoup de débat ce soir, il y a toute une partie des travaux qui va être incontournable. Nous savons qu'il y a un risque énorme parce que le chiffre est important, ce sont 28 millions, s'agissant du développement. Nous savons aussi que dans le cadre des 4 commissions que nous avons eues au niveau du 2m2c, du rapport, que précisément s'agissant du développement il y a une recherche de fonds qui est en cours. Il y a des partenaires qui ont été approchés et c'est, s'il y a vraiment une économie à trouver, parce que nous n'avons de loin pas accepté le paquet de 86 millions tel quel, elle sera à trouver dans le développement. Parce que c'est à ce niveau-là que nous n'allons peut-être pas aller jusqu'au bout, pour se payer le bâtiment 2m2c tel que, vraiment idéalement, nous le souhaiterions. Nous l'avons aussi évoqué, et je pense que cette position-là du plan B est peut-être légitime, mais peut-être un peu prématurée, puisque nous attendons quand même un rapport complémentaire quelque part cet automne. Nous attendons un certain nombre de réponses à une liste de questions qui étaient et qui sont toujours légitimes. Je pense qu'il est prématuré d'engager des frais, des frais importants, pour déjà engager un plan B, au cas où, alors que peut-être que le plan A fonctionnera très bien, que les réponses donneront satisfaction et, en ce qui me concerne, je vous encourage à refuser cette démarche.»

M. Emmanuel Gétaz

«Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs,

J'aimerais répondre à M. Joe Filippone qu'il va beaucoup trop vite en besogne. Mon rapport de minorité est très clair là-dessus, je rappelle exac-

The background of the top section is a dark chalkboard with white chalk sketches of various food items including sandwiches, burgers, fries, and a heart-shaped cookie. The text is centered in a white diamond shape.

RESTAURANT
[entrActe]

**BUFFETS
À VOLONTÉ**

**DÈS
19.-**

♦ ♦ ♦ ♦ ♦
**STREET FOOD - BURGERS
GRILL - SALADES**

♦ ♦ ♦ ♦ ♦
**CUISINE
NOCTURNE !**

The background of the bottom section is a wooden surface with food photography, including mushrooms, berries, and a jar of jam. The text is centered in a white diamond shape.

RESTAURANT
LE SAXO

**MENU 3 PLATS
« SMOKE ON THE WATER »**

**LES SAVEURS
D'AUTOMNE**

49.-

**EN SEPTEMBRE
LES CHAMPIGNONS**

**EN OCTOBRE
LA CHASSE**

♦ ♦ ♦ ♦ ♦
**SORTIE NOUVELLE
CARTE DE SAISON !**

THÉ DANSANT
MERCREDI 5 SEPTEMBRE
À 14H

Entrée + parking
+ 1 boisson + 1 pâtisserie

13.-

ou Entrée + parking + 1 boisson + 1 pâtisserie
+ Buffet "Saveurs choisies"
à midi au restaurant l'Entracte

35.-

MATCH AUX CARTES
MARDI 11 SEPTEMBRE
À 19H30

3 x 12 parties de «Jass»
panachées par équipe
de 2 joueurs

À GAGNER
+ DE 1'500.-
DE CADEAUX

LOTO REPAS
JEUDI 25 OCTOBRE
À 18H, 19H OU 21H
Buffet "Saveurs choisies"
au restaurant l'Entracte

À 20H
Début du loto

À GAGNER
+ DE 3'000.- DE CADEAUX

25.-

MEGA LOTO
JEUDI 13 SEPTEMBRE
À 20H

À GAGNER
+ DE 5'000.- DE CADEAUX
DONT

1'000.- DE COURSES EN BON MIGROS

1 NUIT EN ROULOTTE
AVEC SPA PRIVATIF

1 DÉGUSTATION
DE VIN



CASINO
BARRIÈRE
MONTREUX

MACHINES À SOUS
DÈS 10H

TABLES DE JEUX
DÈS 15H30

RESTAURANT L'ENTRACTE
SERVICE JUSQU'À TARD DANS LA NUIT

RESTAURANT LE SAXO
AMBIANCE COSY

BAR LE SAXO
AMBIANCE MUSICALE LES VENDREDIS
ET SAMEDIS SOIRS

BAR DES SPORTS
RETRANSMISSIONS SPORTIVES
EN CONTINU

PISCINE
TOUS LES JOURS

PLAGE
TOUS LES JOURS



021 962 83 83
www.casinodemontreux.ch



Réservé aux personnes majeures et non-interdites.

Pièce d'identité obligatoire.

Gains, cadeaux, boissons, à l'exception des spiritueux et alco pops.

*Ticket de jeu offert aux machines à sous, non remboursable et non négociable.
Photos non contractuelles.



Fribourg - Les Ponts-de-Martel
Martigny - Vevey

Culturefood
quand l'appétit va ...



www.culturefood.ch

RESTAURANT PIZZERIA

Grande Salle de Conférence / Banquets 60 places



RIALTO

Chez Ricardo & Albina
Spécialités Portugaises

FERME LE LUNDI

Grillades au feu de bois - Pizzas au choix à l'emporter

Av. Mayor-Vautier 2

Tél. 021 964 32 02

1815 Clarens - Montreux

Natél 079 601 98 86

Côte de bœuf à la braise
Filet de bœuf sur ardoise
Entrecôte sur ardoise
Fondue Bourguignonne
ou Chinoise
Gambas

LE PRESSEIR

RESTAURANT - BAR - LOUNGE

By



CAFE DE PARIS

CHANGEMENT DE GÉRANCE
NOUVELLE CARTE | NOUVELLE AMBIANCE

Grand-Rue 29, 1844 Villeneuve | Tél. 021 960 19 13
info@brasserielepressoir.ch

Relais & Châteaux Victoria
Glion, sur Montreux



Vous accueillez avec une cuisine raffinée
dans son restaurant.

HÔTEL VICTORIA RELAIS & CHÂTEAUX
1823 GLION/MONTREUX
Tél. +41 21 962 82 82 - Fax +41 21 962 82 92
info@victoria-glion.ch - www.victoria-glion.ch

CAVEAU DES VIGNERONS

M o n t r e u x

Jérôme Deschamps



Le Caveau des Vignerons vous accueille
tous les jours de 9h à 24h et de 10h à 24h
les samedis et dimanches.

Dans une ambiance détendue, venez décou-
vrir nos spécialités suisses et autres plats
selon vos envies.

Rue industrielle 30 bis - 1820 Montreux
Tél. 021.963.25.70
deltadeschamps@gmail.com



Retrouvez plus de 10 sortes de fondues,
fabrication maison:

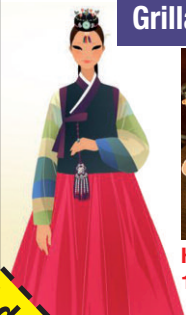
Moitié-moitié - Pur Vacherin - Truffée - Bolets
Chèvre - Piment d'Espelette - Ails des Ours

Pour vos événements, anniversaires, mariages,
découvrez nos magnifiques plateaux
sur mesure avec au choix fromages
et viandes séchées.

Rue de l'Eglise Catholique 9 - 1820 Montreux
021 963 25 22

GangNam 강남
KOREAN BARBECUE

Grillade sur votre table



Horaire Ouverture
11:00-23:00 non-stop

Grand Rue 60, 1820 Montreux,
Téléphone: 021 965 34 64



1 APÉRITIF
MAISON OFFERT
pour 1 repas pris

LE BACCARA

BAR & BISTRO



CAFE DE PARIS

CHANGEMENT DE GÉRANCE
NOUVELLE CARTE
NOUVELLE AMBIANCE

Avenue Nestlé 19, 1820 Montreux | Tél. 021 963 00 44
info@lebaccara.ch

BON de Fr. 10.-
au GangNam

RESTAURANT PIZZERIA
Spécialités italiennes

LA GONDOLA

Terrasse au bord du Lac - Pizza au feu de bois
Chez Sabine et Annibale



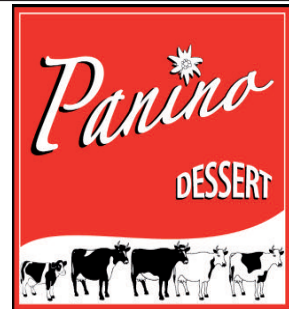
Fermé le mardi soir et le mercredi
Grand'Rue 89

1844 Villeneuve - Tél. 021 960 31 36

**DU JEUDI AU DIMANCHE,
GRILLADES DE POISSONS,
SPÉCIALITÉS DE FRUITS DE
MER ET MOULES MARINIÈRES**

**DÉGUSTATION
DE PÂTES FRAÎCHES
NOS GRILLADES**

**PIZZA AU FOUR à BOIS
(AUSSI À L'EMPORTER)**



Pains cuits au feu de bois

Pâtisseries • Chocolats

Service Traiteur • Tea room

www.panino-dessert.ch - Tél. 0848 000 070

Vevey - La Tour-de-Peilz

"il Brigantino"
Restaurant Pizzeria
de la Couronne

**Spécialités italiennes
Pizzas à l'emporter**

**Salle pour banquet
de 25 à 70 personnes.**

Av. des Alpes 102 - 1820 Montreux

Tél. 021 963 35 28

www.ilbrigantino.ch

Le Palais Oriental



Restaurant (Saveurs d'Iran, Liban, Maroc) • Salle de banquet
Veranda • Galerie d'Art • Caviar d'Iran
1820 Montreux • Tél. 021 963 12 71 • www.palaisoriental.ch

AMSTEIN
BOISSONS
SHOPPING

www.amstein.ch

+ 3'500 BOISSONS

Bières - Vins - Alcools forts

Eaux minérales - Jus de Fruits

MAGASIN OUVERT AU PUBLIC

Z.I. La Veyre
1806 St-Légier s/Vevey
021 926 86 04

Lundi-vendredi
8h00 - 12h00
13h30 - 18h30

Samedi
9h - 16h
NON STOP!



BREWDOG

WARSTEINER
FAMILIEN TRADITION SINCE 1755

WITTEKOP
BIÈRE BLANCHE • WEISSBIER

**CAFÉ RESTAURANT
CHEZ JOHN**
The Roadhouse



Avenue de Chillon 68
1820 Territet

**Du lundi au samedi
8h00-14h15 - 17h00-23h00**

**Dimanche et jour férié fermé
sauf jour spécial**

Téléphone +41 21 921 29 96

Spécialité viandes sur ardoise et vins



BAVARIA
MONTREUX

Avenue Nestlé 17 - Montreux
Tél. 021 963 25 45

Ouvert de 10h30 à 14h30 et de 17h30 à 23h
Fermé dimanche soir et lundi

Tous les détails sur www.bavariamontreux.ch

Restaurant du Port

Parking - Amarrage
Terrasse au bord de l'eau
Poissons du lac



MEILLERIE
Tél. 04 50 76 11 79

Restaurant thaïlandais Eléphant Blanc

Jean-Luc et Netaporn Müller

Spécialités thaïlandaises - Belle terrasse

Quai Grand'Rives 12
1844 Villeneuve - Tél. +41 21 960 12 68

info@elephantblanc-ned.ch
www.elephantblanc-ned.ch

P Fermé le lundi



Restaurant - Pizzeria de l'Aigle

Entrecôte Café de Paris
Cuisine traditionnelle du terroir
Spécialités de poissons
Pâtes et Pizzas «Maison»
Tous nos plats à l'emporter

Grand Rue 48 - 1844 Villeneuve
Tél. 021 968 14 16
aiglerestaurant@bluewin.ch

Riva
bar

A FAIT PEAU NEUVE

Et vous accueillez dans son nouvel
espace entièrement rénové.

**Même concept,
plus de confort!**

**venez
redécouvrir
votre bar**

021 961 12 60
RIVABAR.CH

FAIROD

**Une vraie boucherie
aux produits faits maison!**

Boucherie
Charcuterie Artisanale

Grand-Rue 24, 1844 Villeneuve
Tél. 021 960 10 64 - Fax 021 960 16 46

P Fermé le jeudi



LA CERGNAULAZ

restaurant à 1300 m
dans un cadre authentique

saveurs du terroir
fraîcheur du marché

Découvrez nos spécialités
sur notre site
www.lacergniaulaz.ch



tement ce que j'ai dit en commission, je ne demande pas qu'à travers la motion, si nous l'acceptons, nous nous engageons immédiatement à dépenser 3 millions de frais d'étude. Je demande à ce que la Municipalité revienne devant le Conseil avec un Préavis qui dirait: Voilà nous avons analysé aujourd'hui ce que peut être un plan B, moins ambitieux, moins lourd financièrement, qui dégage des marges de manœuvres, qui redonne de l'oxygène à certaines structures, que ce soit la FET, la CCM SA mais aussi à nous parce que notre plafond d'endettement est quand même fixé aujourd'hui. Que la Municipalité donne des indications sur ce que peut représenter un plan B et combien coûterait l'étude de ce plan B. Il ne s'agit pas, aujourd'hui, d'engager l'argent, mais de demander que le rapport préavis qui reviendrait, nous dise à quelles conditions nous pourrions analyser jusqu'au bout un plan B.

Ce plan B après, mais seulement après, ce sera encore à nous de décider. Nous pourrions éventuellement, mais après décision, dire nous le soumettons comme un deuxième choix au moment du référendum ou bien non cela n'en vaut pas la peine, nous assumons le seul plan A. Si par hasard le plan B est convaincant, si par hasard nous nous rendons compte que l'opposition est forte pour un projet aussi ambitieux que celui qui nous est présenté, je vous rappelle les montants dont nous parlons. Eh bien ce sera peut-être une des meilleures options que nous aurons, de donner à la population le choix de dire «voulons-nous investir dans le centre de Congrès?» OUI ou NON. Ensuite selon les mécanismes qui sont possibles dans le cadre d'un référendum, si oui alors quelle est l'option que vous préférez, plan A, plan B. Tout cela, aujourd'hui, n'est pas encore décidé, il s'agit de savoir si la Municipalité revient vers nous, avec une réflexion sur un plan B et les coûts d'étude liés à ce plan B. Ensuite nous déciderons si nous voulons investir de l'argent ou pas dans cette option. Je vous remercie.»

Mme Irina Gote

«Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs,

Le groupe SOC maintient sa position. Il est prématuré pour nous de rentrer en matière par rapport à un plan B. Un plan B demande du temps pour des études, des moyens financiers et aujourd'hui, comme nous avons pu le voir tout à l'heure lors de la discussion sur le rapport de la Municipalité, ce temps-là il faut le consacrer au plan A. Je pense que partir sur 2 pistes différentes, nous ferait perdre du temps et nous n'en avons pas. L'ECA a aussi imposé un certain nombre de délais et dans ce contexte-là, je pense qu'il faut mettre les efforts et se concentrer sur un premier projet où il y a énormément de questions ouvertes auxquelles il faut apporter des réponses dans les plus brefs délais. Je vous invite au nom du groupe SOC à ne pas accepter la proposition de M. Emmanuel Gétaz. Je vous remercie.»

M. Caleb Walther, Municipal

«Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, Mesdames et Messieurs du public, Chers Collègues,

Je remercie Madame Gote d'avoir dit ce que j'aurais tenté de dire aussi bien. Une des priorités maintenant c'est d'avancer et de se consacrer à un seul projet. Non pas parce que la Municipalité est prétentieuse et sûres d'être la seule à avoir raison. Ce projet a déjà été beaucoup contesté et réfléchi afin d'être optimisé au maximum.

M. Gétaz, dans son rapport de minorité, dit que «la Municipalité nous a avancé des chiffres, mais que ce n'est pas un vrai projet». Non, nous n'avons jamais dit que les chiffres qui ont été donnés en commission formaient un plan B. Nous avons simplement analysé ligne à ligne les travaux aux planifiés en évaluant les économies possibles. Je précise que vous avez un annexe du rapport ce que j'ai présenté pour expliquer la démarche. N'y figurent donc que quelques exemples de l'ensemble de l'analyse.

Nous avons fait cette démarche mais ne prétendons donc pas qu'il s'agit d'un plan B. Nous avons fait une étude sur le potentiel d'un plan B, d'un plan B qui tienne un peu la route dans le sens qui ne ferme pas des espaces et qui essaye d'être le plus simple sans mesure trop drastique. Il n'y aurait donc pas de développement, mais pas non plus un trop grand retour en arrière par rapport à ce que nous connaissons actuellement.

Le potentiel vous l'avez, c'est rien sur la mise en sécurité, très peu sur la mise à niveau et à peu près 50% d'économie sur le développement. Mais ces 50% d'économie signifient qu'il n'y a plus de développement et que les partenaires externes ne viennent plus. Le potentiel de développement démontre, à ce stade, que les économies, pour la commune, de ce plan B sont nulles voire, au contraire, que cela engendre une hausse des charges communales.

Maintenant M. Gétaz vient de dire que c'était juste une motion et qu'il n'y a pas d'engagement financier supplémentaire à ce stade. Or, si elle devait être prise en considération, la Municipalité devra bien revenir avec un préavis pour expliquer quels moyens sont nécessaires pour répondre à cette motion et notamment combien cela coûterait de développer un vrai plan B.

Comme l'a dit Mme Irina Gote, maintenant il faut pouvoir avancer sur un projet. Ce projet c'est celui que vous avez accepté précédemment ce soir, comme étant celui qui doit faire l'objet de la suite des études. Accepter aujourd'hui cette motion, nous le savons d'ores et déjà et nous pouvons vous le dire, implique de développer et aller plus loin deux projets en parallèle. La Municipalité et ses services n'ont pas les ressources pour aller plus loin que ce qui a été fait. Ce qui impliquera des études supplémentaires pour développer projet de plan B complet. Intellectuellement, la Municipalité comprend l'intérêt de cette motion, mais si nous voulons proposer à la population un vrai choix, il nous faut deux projets de même qualité, de même connaissance donc il faut deux projets complètement aboutis. Ainsi, et pour l'exemple, deux projets aboutis impliquent deux business plans, pour prendre un terme beaucoup entendu ce soir, mais aussi deux plans de mise à l'enquête, etc...

C'est pour cela que la Municipalité averti d'ores et déjà aujourd'hui que si vous prenez en considération cette motion, elle n'est pas gratuite et aura aussi des conséquences sur le timing, pour prendre un terme français. Troisième point, le potentiel de cette démarche, à ce stade, est très faible encore une fois, de l'ordre de 13 millions, pourquoi je dis cela, je ne dis pas que ce n'est rien mais ce sont 13 millions de développement en moins et c'est surtout du financement extérieur en moins. Je vous remercie. »

M. Emmanuel Gétaz

«Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs,

Je prendrai une dernière fois la parole. Je note déjà le dérapage sémantique de notre Municipal qui a dit «voilà le projet que vous avez accepté

ce soir» alors que nous l'avons accepté à une toute petite majorité, un rapport d'étape avec beaucoup de questions ouvertes. C'est exactement cela la question, c'est exactement cela le projet, avançons tout droit avec un projet à 86 millions aujourd'hui. Sans les coûts liés au x 22 mois d'interruption du centre de congrès. En sachant aussi que 22 mois, c'est une prise de risque énorme en ce qui concerne un éventuel retard, puisque du coup il y aurait une annulation d'une des éditions du Montreux Jazz Festival.

Il y a un cumul de risques aujourd'hui et il est vrai que, par le passé, dans l'histoire de Montreux nous avons souvent voulu fonctionner comme cela. En accumulant les risques, les emprunts, les dettes. Dans les années 90, nous nous sommes retrouvés pratiquement sous le contrôle de l'Etat, tellement la commune était endettée. Ce sont même des PLR qui le disaient à l'époque, mais voilà c'est une question d'appréciation, M. le Municipal des finances n'est pas d'accord avec moi, mais je le prierai de me laisser finir ce que je dis. Voilà, c'est tout nous y allons, nous fonçons, nous ne cherchons pas une alternative plus légère. Ceci dit, comme je l'ai mis dans mon rapport, si nous avions 50 millions à disposition, pas un franc de plus, que ferions-nous?

Nous ferions le job pour que le centre de congrès reste ouvert, que nous puissions continuer à avoir une capacité d'accueil suffisante et nous nous en tiendrions à cela. Simplement aujourd'hui, nous empiétons les financements comme nous l'avons vu, de manière extrêmement créative, et nous nous disons que, du coup, nous pouvons nous engager, dans une opération à 86, 90, 95 millions de francs. Je vous remercie de votre attention.»

M. Caleb Walther, Municipal

«Merci Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs,

Je m'excuse de reprendre la parole, mais j'en suis à une fois de moins que M. Gétaz, sauf erreur.

M. Gétaz j'ai parlé du projet que vous avez accepté pour la suite des études. Je n'ai pas dit le projet a été accepté ce soir. Je crois que c'est clair, nous l'avons dit plusieurs fois, notamment en commission et ce soir: La Municipalité a encore beaucoup de travail et que toutes les questions doivent encore apporter des réponses définitives. Que vous ayez pris acte du rapport municipal ce soir ne signifie pas que tout est ficellé dans ce travail et qu'il n'y a plus qu'à mandater un architecte, pour faire les plans de mise à l'enquête et de soumission. Ce n'est pas du tout la situation. Simplement, il y a quand même deux choses; c'est à une courte majorité, certes, mais le Conseil communal a quand même pris



Restaurant du Basset

*Tous les mercredis à midi
Fish & Chips de Perches (import)
Sauce tartare et Frites Maison
(aussi à l'emporter)
Fr. 21.-*

1815 Clarens / Montreux
Tél. 021 964 82 44

acte du rapport. Si je synthétise un peu les interventions, il y a eu très peu de remarques sur le projet architectural et beaucoup d'interrogations sur le financement et le business plan, c'est dans ce sens-là que j'ai dit que vous avez accepté le projet pour la suite des études. Merci»

M. Alain Imhof

«Madame la Présidente, je me récuserai sur ce vote.»

M. Pierre-Yves Nussbaum

«Madame la Présidente, je me récuserai sur ce vote.»

Mme la Présidente

«Avant de passer aux conclusions et au vote, j'aimerais savoir si 14 membres suivent la proposition de M. le Conseiller communal Staeger, par rapport au vote secret. Je demande à l'huissier et aux scrutateurs de bien vouloir compter les mains qui se lèvent.

12 personnes ont levé la main, le vote ne se fera donc pas à bulletin secret. Je prie maintenant le rapporteur de majorité de lire la conclusion par rapport à la prise en considération de cette motion et ensuite, cette fois-ci, j'opposerai le rapport de majorité au rapport de minorité. Merci de lire les conclusions M. le Président rapporteur.»

M. Claude-Pascal Gay

En conclusion, c'est avec 6 voix contre, 2 voix pour, et deux abstentions, que la Commission

vous propose, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs, de refuser la prise en considération de cette motion.

Mme la Présidente

«Merci. Ceux qui acceptent le rapport de majorité votent OUI, *«désaccord de la salle»* mais oui je vais opposer les deux rapports. Ceux qui acceptent le rapport de majorité *«donc qui refusent la motion (salle)»* exactement, vous n'avez qu'à vous référer aux conclusions qui viennent d'être lues. Si vous votez oui, vous refusez la prise en considération de cette motion, si vous votez non, si vous acceptez les conclusions du rapport de minorité. C'est clair pour tout le monde?»

M. Alexandre Staeger

«C'est clair mais c'est faux. Madame la Présidente il me semble que nous votons sur la prise en considération ou non de la motion, pas sur des rapports. Il ne s'agit pas de conclusion ou de pas conclusion. Il s'agit de prendre en considération, le règlement de la loi sur les communes dit «si le Conseil prend en considération la motion.»

Mme la Présidente

«Oui, si vous prenez en considération le rapport *«Non (salle)»*, la motion? D'accord, c'est sur le terme de la motion que vous réagissez M. Staeger?»

M. Alexandre Staeger

«Je m'excuse, mais il me semble que c'est assez clair, soit nous voulons prendre en consi-

dération la motion, donc nous votons sur la motion. Ou nous la refusons. Soit nous votons OUI à la motion, à la prise en considération de la motion soit nous votons non à la prise en considération de la motion. Il n'y a pas à opposer des rapports.»

Mme la Présidente

«Que faites-vous du rapport de minorité?»

M. Alexandre Staeger

«Comme lors de notre dernier vote, cela me semble tout à fait cohérent par rapport à ce que nous avons décidé tout à l'heure.»

Mme la Présidente

«Êtes-vous d'accord avec cela, cela facilite le vote. Donc ceux qui prennent en considération la motion votent OUI, ceux qui la refusent vote NON, les autres s'abstiennent. Le vote est ouvert.»

La prise en considération de cette motion est refusée par:
57 NON
21 OUI
8 Abstentions

7.8 sur la prise en considération ou non du postulat M. Pierre Rais: «Etude en vue d'améliorer les liaisons piétonnes entre la gare de Montreux (avenue des Alpes) et la Grand-Rue». (Rapp: Mme Obicna Huber);

Mme la Présidente

Les Avants



2^{ème} Combat de Reines de la Riviera Samedi 20 octobre 2018

Dès 9h00 – finales dès 15h00

Déplacement en train avec le MOB conseillé

Restauration et animation sur place

www.lesavants.ch

f:combat de reines de la riviera

«Madame la Présidente avez-vous quelque chose à ajouter?»

Mme Obicna Huber

«Non Madame la Présidente.»

Mme la Présidente

«J'ouvre la discussion sur la prise en considération ou non de ce postulat.»

M. Gaëtan Cousin

«Madame la Présidente, chers collègues

Le groupe des Verts a lu avec attention le rapport de la commission relative au postulat de M. Rais. Il comprend qu'avec les divers projets d'envergure prévus pour la place de la gare et l'avenue des Alpes, il n'est pas indiqué de s'investir aujourd'hui dans de profondes rénovations des liaisons piétonnes entre la gare et la Grand-Rue.

Néanmoins, les projets d'envergure cités mettront encore quelques années à être élaborés et encore plus à être réalisés. Comme vous le savez, le rythme de la politique est lent. Le postulat de M. Rais a le mérite d'offrir plusieurs solutions dont certaines sont très simples et peu coûteuses comme, de rafraîchir certains murs ou de négocier afin de pouvoir utiliser l'ascenseur Aquabelle.

En 2014 déjà, le postulat de Mme Bibiana Streicher était écarté sous le même prétexte qu'une refonte imminente de la place de la gare allait avoir lieu. Evitons de commettre la même erreur, pour bien des visiteurs, le passage de la gare à la Grand-Rue est la toute première impression que leur laisse notre ville et celle-ci est médiocre depuis trop longtemps. Pour ces raisons et parce que certaines solutions à bas coût méritent d'être examinées avant le réaménagement total de la place de la gare, le groupe des Verts soutiendra la prise en considération du postulat de M. Rais. Merci.»

Mme la Présidente

«Merci, Monsieur Cousin est-ce possible de demander au service technique d'ouvrir une fenêtre? Nous avons demandé d'augmenter la ventilation mais la situation est intenable pour certains Conseillers communaux. Merci.»

M. Vincent Haldi

«Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs,

La majorité du groupe ML soutiendra le postulat de M. Rais qui, hormis le tunnel qui nous a été présenté par les services de l'urbanisme en commission, est très proche, de ce qu'ils pré-

voient lors du projet de réaménagement de la gare. Nous estimons qu'une option qui prend en compte des coûts moins élevés que celle de la réalisation d'un tunnel à la place de simplement traverser une rue comme c'est le cas aujourd'hui, mérite d'être débattue lorsque le projet de réaménagement de la gare arrivera devant ce conseil. Merci.»

Mme la Présidente

«La parole n'étant plus demandée, la discussion est close. Mme Uber je vous propose de lire les conclusions.»

Mme Obicna Huber

«En conclusion, compte-tenu des explications de la Municipalité et du préavis global qui devrait être présenté dans les deux ans à venir, c'est par 4 non, 2 oui et 3 abstentions que la commission vous invite, Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs, à ne pas prendre en considération le postulat de M. Pierre Rais «Etude pour améliorer les liaisons piétonnes entre la Gare de Montreux (Avenue des Alpes) et la Grand-Rue.»

Mme la Présidente

«Ceux qui désirent prendre en considération ce postulat votent OUI, ceux qui le refusent votent NON, les autres s'abstiennent. Le vote est ouvert.»

Mme la Présidente

«Attendez, Madame Huber n'a pas réussi à voter et elle aurait voté OUI. (Égalité des votes). Etes-vous d'accord de revoter ou vous désirez que je départage?

Afin d'être justes nous allons recommencer le vote. Nous allons effacer ce vote.

Ceux qui acceptent la prise en considération de ce postulat votent OUI, ceux qui la refusent vote NON. Le vote est ouvert.»

La prise en considération du postulat de M. Rais est refusé par: 45 NON
43 OUI
1 Abstention

8. PRÉAVIS DE LA MUNICIPALITÉ

8.1 No 09/2018 relatif à l'octroi d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif d'un montant de CHF 295'000.- au maximum pour le remplacement de la centrale de ventilation et la rénovation de la scène du Théâtre Montr eux Riviera à la Maison Visinand. (Date de la commission: le

mercredi 9 mai 2018 à 19 h. 00, rue du Marché 8 à Montreux);

Présidence PLR: M. Angelo Giuliano

Membres: Mmes Carola Fastiggi, Ida Rodman, MM. Bruno Femia, Dominik Hunziker, Jean-Bernard Kammer, Michel Posternak, Heinz Schoeneich, Bernard Tschopp, Michel Zulauf.

M. Dominik Hunziker

«Mme la Présidente, Mesdames et Messieurs,

A la page 4, point 7.1 vous parlez de 7 spectacles entre 7 et 9 milles personnes, sachant que cette salle ne peut contenir que 117 personnes, je pense que c'est une erreur?

C'est pour cela que je demande les documents suivants:

Le planning 2017, avec le nombre de spectacles et le nombre de personnes qui ont participé. Merci.»

M. Caleb Walther Municipal

«J'ai pris bonne note des demandes de documents, mais ils ne sont pas encore distribués.»

Je vous rassure tout de suite, quand nous parlons de spectacles, il est donné plusieurs fois c'est pour cela qu'il y a 7 ou 8 pièces qui sont données lors de plusieurs soirées.

Mme la Présidente

«M. Walther, concernant les délais de la remise des documents, il s'agit de l'article 58, «3 jours ouvrables avant la commission». Comme cela vous n'avez plus aucune excuse vous m'avez entendue n'est -ce pas? Merci.

La parole n'étant plus demandée je passe au point suivant».

8.2 No 10/2018 relatif à l'octroi d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 1'340'000.- au maximum pour la rénovation d'un terrain synthétique de football sur le site du complexe sportif de la Saussaz à Chailly. (Date de la commission: le lundi 30 avril 2018 à 19 h. 00 au stade de la Saussaz à Chailly);

Présidence SOC: M. Olivier Raduljica

Membres: Mme Anne-Lise Bühler, MM. Christian Bécherraz, Olivier Blanc, Jean-Marc Forclaz, Angelo Giuliano, Mario Gori, Dominik Hunziker, Benoît Ruchet, Vincent Tschopp

LA BRASSERIE
FINE FOOD & DRINKS

TOUS LES JEUDIS DES 18:30

L'APERO DISCO

BY FRIK N CHIC

la_brasserie_j5
frik_n_chic

ferrinrecords HANA ROAD Heineken CAMPARI MON DRINK

Mme la Présidente

«J'ouvre la discussion sur cet objet, la parole n'est pas demandée, la discussion est close.»

8.3 No 11/2018 relatif à l'octroi d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif d'un montant de CHF 920'000.- au maximum pour le nouvel aménagement des préaux du collège de Vinet, la rénovation du trottoir, la création d'une rampe d'accès depuis l'avenue Mayor-Vautier et le remplacement du revêtement du terrain de sport. (Date de la commission: le mardi 8 mai 2018 à 19 h. 00, à la rue de Jaman 8 à Clarens);

Présidence PLR: M. Jean-Marc Forclaz

Membres: Mmes Livia Balu, Claudine Borloz, Anne Duperret, Carola Fastiggi, Sandra Genier Müller, Bibiana Streicher, MM. Jonathan Al Jundi, Denis Golaz, Claudio Mammarella

Mme la Présidente

«Une large majorité féminine pour cette commission.»

J'ouvre la discussion sur cet objet, la parole n'est pas demandée, la discussion est close.»

8.4 No 12/2018 relatif à l'octroi d'un crédit d'étude de CHF 105'000.- en vue de la retranscription des dangers naturels dans le dispositif d'affectation du sol du territoire communal. (Date de la commission: le mardi 1er mai à 19 h. 00, rue de la Gare 30 à Montreux);

Présidence Verts: Mme Jessica Ruedin

Membres: MM. Ihab Al Jundi, Christian Bécherraz, Joe (Joseph) Filippone, Pablo Menzi, Silvano Pozzi, Roland Rimaz, Pierre-André Spahn, Alexandre Staeger, Christian Vernier

8.5 No 13/2018 relatif à la gestion et aux comptes 2017 de la Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL). (Date de la commission intercommunale: jeudi 26 avril 2018 à 19 h. 00, à la Grande Salle, route des Deux-Villages 70 à Saint-Légier);

Mme la Présidente

«J'ouvre la discussion sur cet objet, la parole n'est pas demandée, la discussion est close.»
Présidence PLR: M. Yanick Hess

Membres SOC: M. Alain Imhof

8.6 No 14/2018 relatif aux comptes 2017 du Fonds culturel Riviera. (Date de la commission intercommunale: le mardi 1er mai 2018 à 18 h. 30 à la Maison Picson à Blonay);

Présidence SOC: M. Jorge José

Membres PLR: M. Yves Depallens

Mme la Présidente

«J'ouvre la discussion sur cet objet, la parole n'est pas demandée, la discussion est close.»

9. DÉVELOPPEMENT(S) DES MOTIONS ET DES POSTULATS**Postulat**

Développement d'un terrain Multi-Sport pour les habitants de Chernex et des hauts.

M. Jonathan Al Jundi

Madame la Présidente, Chères conseillères et Chers Conseillers,

Etant un habitant du village de Chernex depuis ma tendre enfance, j'y ai passé des moments formidables cependant, je me suis toujours dit qu'il manquait quelque chose à ce petit village. Un terrain multi-sport.

En effet, le village de Chernex possède une place de jeux pour les petits enfants, une cour d'école, qui abrite un terrain de basket, quelque peu usé certes, mais toujours fonctionnel, cependant les autres sports n'y sont pas représentés. De plus, le terrain de basket qui se trouve au sein de la cour d'école n'est censé être utilisé que par les enfants en bas âge, qui sont encore au collège de Chernex. Une fois leurs parcours scolaire terminé, ces derniers ne sont plus autorisés à disposer du terrain de basket.

Le second point que je souhaiterais développer, représente la sécurité. De nombreuses fois, il m'est arrivé de constater que les enfants jouent au football au bord d'une route ou encore près de la gare ce qui représente un danger certain.

La construction de ce terrain Multi-sport pourrait, non seulement bénéficier aux jeunes habitants du village de Chernex, mais il pourrait être également envisageable que les enseignants du collège de Chernex en tirent profits pour leurs leçons de sport.

Enfin ce terrain multi-sport représente la possibilité de pratiquer différents sports en toute sécurité, mais également une place de rencontre pour les jeunes qui auraient déjà terminés le cursus scolaire au collège de Chernex.

JOST POMPES FUNÈBRES FÊTE SES 25 ANS

Info-ville: Monsieur Jost, votre entreprise de Pompes Funèbres fête ses 25 ans cette année. Quelle est l'évolution de la profession durant ce quart de siècle?

Marcel Jost: Vous savez, la profession n'a pas tellement évoluée, si ce n'est les moyens. A mes débuts, nous travaillions avec le stylo et le bloc-notes et nous nous déplaçons physiquement vers les administrations. Aujourd'hui, les moyens techniques s'étant énormément développés, nous faisons tout par courrier électronique ou site web, ce qui est nettement plus simple. Nous pouvons de cette façon tout régler depuis le bureau et de manière beaucoup plus rapide. Malheureusement, ce que je peux voir comme évolution négative, c'est le manque de moyens des gens pour assumer les obsèques de leurs proches. En effet, je ne peux que constater que la conjoncture économique touche tout le monde.

I-v: Quelle est la solution, parce que vous ne pouvez, moralement, pas refuser de travailler pour tel ou tel personne?

M. J.: Nous pouvons toujours refuser, mais comme vous dites ce n'est pas très moral. Afin de pouvoir donner aux gens qui ont des moyens restreints la possibilité d'avoir un service décent, j'ai mis en place une prestation pour un enterrement à très bas prix, sans toutefois nuire à la qualité du service. Le prix de cette prestation est visible sur mon site internet «www.pfjost.ch». De cette façon, les frais d'obsèques sont connus et limités au minimum. Je précise que, après discussion avec la famille, ce service est de plus en plus choisi dans mon entreprise.

I-v: Quelles sont les conditions à remplir pour diriger une entreprise de pompes funèbres?

M. J.: A l'époque, il fallait faire preuve d'expérience dans la branche avant de pouvoir demander une patente d'exploitation pour ce genre d'entreprise.

Aujourd'hui, je suis incapable de vous répondre. Il semblerait que les critères ont complètement changé et que le Département de la Santé Publique cantonal à Lausanne n'a plus les mêmes exigences, ce qui risque de mettre sur le marché des patrons entreprises sans expérience.

I-v: C'est déjà arrivé?

M. J.: Je ne souhaite pas répondre à cette question.

I-v: Quelle est votre clientèle?

M. J.: Je n'ai pas une clientèle spécifique, simplement des familles qui vivent un moment extrêmement difficile et que je souhaite accompagner afin de les soulager le plus possible. Je peux avoir une famille qui souhaite le service allégé comme des familles qui vont demander des prestations plus conséquentes. Personnellement, mon travail est de satisfaire et d'accompagner et après 25 années de service, je peux dire que j'y suis arrivé.

I-v: Comment cela se passe quand on a un décès?

M. J.: Si une personne de votre entourage décède, que ce soit à la maison, à l'hôpital ou en EMS, c'est à la famille d'appeler les pompes funèbres de votre choix. Ici, je souhaite vous remettre en mémoire un fait tout simple. En effet, que ce soit dans n'importe quel établissement que le décès a lieu, c'est la famille qui choisit et appelle les PF.

Le personnel de l'établissement n'a pas le droit de vous influencer ou de vous forcer à prendre une entreprise plutôt qu'une de votre choix. Ceci est malheureusement une pratique courante dans la région. Nous connaissons plusieurs EMS (environ 65% dans la région Riviera) dont le personnel choisit ou impose les entreprises. Le service de la Santé publique a été informé de ce fait.

Ensuite, dès le choix de la famille effectué, nous prenons tout en charge après avoir conversé avec la famille puis présenté un devis. Nous nous chargeons du côté administratif et du côté pratique du décès. Nous travaillons de façon discrète avec compétence et qualité. Nous avons même un service personnalisé pour chaque cas.

I-v: Votre plus mauvais souvenir de ces 25 années?

M. J.: J'ai trois terribles souvenirs de cette période. J'ai eu à m'occuper de deux enfants qui avaient l'âge de ma fille et du décès de mon père.

I-v: Comment s'en sort-on dans ces moments?

M. J.: La larme au coin des yeux et on gère le mieux possible.

I-v: Votre meilleur souvenir, si c'est possible?

M. J.: Il n'y a pas de meilleur souvenir, mais ce qui fait du bien et nous fait comprendre que nous avons fait notre travail, c'est quand on sort du cimetière et que la famille du défunt vient vers nous et nous dit «un grand merci, cela c'est très bien passé».

I-v: Merci Monsieur Jost pour votre engagement et votre disponibilité.

Je souhaite que ce postulat soit renvoyé à une commission pour étude et rapport.

Renvoi de ce postulat à une commission, qui sera définie pour la prochaine séance.

10. DÉVELOPPEMENT DES INTERPELLATIONS ET RÉPONSES DE LA MUNICIPALITÉ

Interpellation

«Suite à sa sortie d'orbite, la Fondation Apollo aurait-elle de sérieux problèmes de communication avec Montreux?»

M. Christophe Privet

Madame la Présidente, Madame et Messieurs les Municipaux, Chères et Chers Collègues,

J'ai pris bonne note que la Municipalité a retiré les réponses qu'elle avait fournies la semaine dernière à l'interpellation du conseiller communal Tal Luder (UDC), intitulé «Fondation Apollo, sommes-nous sur la bonne orbite?»

Elle souhaite en effet attendre le résultat de l'audit cantonal, ce que je peux parfaitement comprendre au vu des dernières révélations de la presse. De cette façon, la Municipalité a clairement démontré son attachement à fournir des réponses sincères et honnêtes aux interpellateurs-trices. A titre personnel, je l'en félicite!

Cependant, il est choquant de découvrir, ainsi que le confirme le journal 20 minutes, que la première réponse reçue la semaine dernière ressemblait fort à un copier-coller du communiqué du Parti Socialiste de Vevey, publié le 12 avril.

Mon interpellation, n'a, me semble-t-il, pas besoin d'attendre le résultat de l'enquête ouverte à l'encontre de la fondation Apollo et de son Président M. Lionel Girardin puisque cette dernière touche au fonctionnement de notre Conseil communal.

Dès lors je pose les questions suivantes à la Municipalité:

1. Qui a fourni les réponses qui étaient contenues dans la première réponse Municipale et qui était son auteur ou signataire?
2. Comment se fait-il selon l'affirmation du 20 minutes, que cette dernière ressemblait fortement à un copier-coller du communiqué du PS Vevey, publié le 12 avril?

Je remercie d'avance la Municipalité pour sa réponse orale.

Mme Jacqueline Pellet, Municipale

«Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs,

Tout d'abord, il convient de préciser que les renseignements relatifs aux activités de la Fondation Apollo qui ne relevaient pas de la convention signée par Montreux, c'est-à-dire le co-working ou les activités du Président. Eh bien, ces renseignements, ces réponses ont été demandé es par Montreux à la Fondation.

Il est donc parfaitement normal que les éléments d'explication apparaissent dans la réponse Municipale puisque les questions 3 et 4 particulièrement de cette réponse qui a été retirée, y faisaient référence.

Montreux n'est impliquée ni dans le co-working, ni dans le fonctionnement interne de la Fondation. Les points relatifs à ces réponses ont été fournis par Apollo à notre demande.

Ce qui est moins normal, c'est que ces éléments touchant le fonctionnement co-working et les activités du président, qui je le rappelle sont de la compétence du Conseil de fondation. Ce qui est moins normal donc, c'est que ces éléments ont été remis à d'autres personnes, ceci à l'insu de la Municipalité qui n'a pas été informée de leur transmission.

Il s'agit, en l'occurrence, d'un défaut majeur de collaboration et de communication d'Apollo, défaut que nous déplorons.

Pour ce qui est des prestations fournies aux montreusiens et réglées par la convention, celles-ci s'avèrent totalement en adéquation avec les visées sociales formalisées entre Montreux et Apollo.

En effet, depuis 2015, 340 dossiers montreusiens ont été analysés et suivis par la fondation. Actuellement, 34 baux au nom d'Apollo sont «actifs» pour des ménages montreusiens.

Concernant maintenant la situation plus que délicate du Président et les turbulences que vit le Conseil de fondation pour lesquelles le canton a décidé un audit, la Municipalité n'en avait pas connaissance au moment de la rédaction de la réponse à l'interpellation de M. Luder.

Au vu des circonstances par respect pour votre Conseil qui doit être renseigné au mieux, la Municipalité a décidé de retirer cette réponse car des modifications substantielles pourraient intervenir en fonction des conclusions de l'enquête du contrôle cantonal des finances.

Sans préjuger de ces conclusions et de ce qu'il pourrait advenir, la Municipalité a préféré baser sa réponse sur un dossier complet. Il sera ainsi

répondu dès que le canton aura fait connaître ses décisions.»

M. Christophe Privet

«Je remercie Mme la Municipale d'avoir plus que largement répondu à mon interpellation de ce soir. Merci pour vos réponses qui ont l'avantage d'être claires.»

M. Tal Luder

«Madame la Présidente,

Je remercie également Mme Jacqueline Pellet pour ses réponses. Je suis soulagé de savoir qu'il n'y pas d'obligation de notre part, hormis celle de continuer ou pas à verser ce subside, selon les éléments de l'enquête. Nous pourrions y revenir. Merci.»

Mme la Présidente

«Nous avons à présent une interpellation dites coordonnée, c'est-à-dire que le titre est le même mais le contenu est différent. J'appelle tout d'abord M. Büchler pour qu'il développe son interpellation puis M. Gétaz le suivra.»

Interpellation

«Ecole de Glion menacée – village mobilisé»

M. Nicolas Büchler

Madame la Présidente, Chères et Chers Collègues,

Je déclare mes intérêts, je suis Président de l'Association des Intérêts de Glion.

Les habitants du village de Glion et leurs représentants ont appris lors de l'Assemblée Générale de l'Association des intérêts de Glion que l'école primaire de Glion était menacée de fermeture.

Vous l'imaginez bien, les habitants, et particulièrement les familles d'enfants scolarisés dans notre village sont très inquiets et se mobilisent contre cette éventualité. Dans leur mobilisation, ils ont notamment déjà entrepris:

- le lancement d'une pétition à l'attention du Conseil d'Etat qui reçoit un très fort soutien puisque plus de 500 signatures ont déjà été recueillies;
- Une réflexion approfondie sur la possibilité de créer un pédibus bénévole permettant aux élèves venant de Territet ou de Collonges de monter à Glion et d'en descendre en toute sécurité;

VEVEY • BLONAY • LES PLÉIADES

Offre raclette en plein air

DU 6 JUIN AU 4 NOVEMBRE
MERCREDI À DIMANCHE

MOB
COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER
MONTREUX OBERLAND BERNOIS

Offre combinée
Train + kit raclette

CHF 39.-
avec ½ tarif

Prix adulte: CHF 43.-
2ème classe

www.mob.ch



Clin d'



«Je suis Vaudoise.
Avec RythmoInvest,
je booste ma prévoyance
et j'investis en toute
confiance.»

Agences de Vevey, Montreux,
Chexbres et Blonay
François Cardinaux, Agent général
Rue du Simplon 45, 1800 Vevey
T 021 925 33 00
vaudoise.ch

Là où vous êtes.  **vaudoise**



PHARMACIE DE CLARENS

pharmacie indépendante et familiale
spécialisée en *médecines douces*

préparations personnalisées
spagyrie • huiles essentielles • hydrolats
et préparations pharmaceutiques

 100 places
gratuites 1 heure

Marché M Clarens-Centre • 1815 Clarens-Montreux
021 964 40 00 • www.pharmacie-de-clarens.ch

Sakura
Espace Santé

Christine Robert-Grandpierre
Agrée ASCA
076 529 59 73

- Réflexologie
- Massothérapie
- Soin au bols chantants
- Soin de la femme enceinte

Rue du Temple 6, 1814 La Tour-de-Peilz | www.espace-sakura.ch | info@espace-sakura.ch



- Stores toiles
- Stores à lamelles
- Stores empilables
- Stores d'intérieur
- Moustiquaires
- Motorisation et automatisme
- Volets aluminium thermolaqués
- Réparations - Entretien
- Volets à rouleaux
- Portes de garage

Z.I. Rio Gredon • 1806 Saint-Légier
Tél. 021 805 30 30 • Fax 021 805 30 39
info@lemanstores.ch • www.lemanstores.ch

Venez visiter notre showroom!



ANDRE ROTHEN SA

Maîtrise fédérale
Electricité et téléphone

Installations courant fort et faible
Partner Swisscom
www.rothen-sa.ch

Ch. de la Rottaz 2
1816 Chailly-Montreux
Tél: 021 963 34 63



CMP SA
CONSTRUCTIONS METALLIQUES
DU PIERRIER SA

SERRURERIE GENERALE - 1815 CLARENS

CONSTRUCTIONS EN ACIER, ALUMINIUM ET INOX
BALUSTRADES TOUT VERRE - FERMETURES DE BALCONS ET TERRASSES
AGENCEMENTS MAGASINS

Tél. 021 981 25 55 - Fax 021 981 25 66 - Mail: Contact@cmp-sa.ch



b-swiss™ solutionsVisuelles

digital signage
solutions dynamiques pour écrans

signalétique - communication
information - promotion - interactivité

b-swiss S.à.r.l.
Rue des Tuillières 1 - 1196 Gland

Contact: Philippe Viquerat - 079 212 84 55
philippeviquerat@b-swiss.com

Tabashop
plus de 30 ans
d'expérience.



Montabaco SA
Grand-Rue 46
1820 Montreux
Tél. +41 021 963 70 70
info@tabashop.ch

- BOUTIQUE EN LIGNE
- CIVETTE OUVERTE 7/7
- GRAVURE LASER



TABASHOP
MONTABACO SA

www.tabashop.ch



- Une réflexion sur la possibilité d'offrir, en groupe ou de façon individuel le, un accueil parascolaire le matin, à midi et en fin de journée pour ces mêmes élèves.

Ces démarches et réflexions sont par ailleurs soutenues par l'Association des Intérêts de Glion.

Par conséquent, je désire soumettre les questions suivantes à la Municipalité:

3. A l'heure actuelle, combien d'élèves sont-ils inscrits pour la rentrée d'août 2018?
- 1b: Est-ce plus ou moins que l'année en cours?
- 1c: Quel nombre d'élèves permettrait de ne plus passer par une dérogation cantonale ?
4. Quelle est la position de la Municipalité à propos de cette éventuelle fermeture?
- 2b: Et celle du Conseil d'Etat?
5. Qu'est-ce que la Municipalité entend encore entreprendre afin d'éviter la fermeture de notre école?
6. Au vu des nouvelles constructions projetées à Glion à court terme, une augmentation de la population villageoise d'ici 2020 a-t-elle été prise en considération?

Je remercie par avance la Municipalité pour ces réponses et vous remercie pour votre attention.

Interpellation coordonnée

«Ecole de Glion menacée-village mobilisé»

M. Emmanuel Gétaz

Cette interpellation est coordonnée avec celle de Nicolas Büchler, président de l'Association des Intérêts de Glion

Madame la Présidente, Chères et Chers Collègues,

Les habitants du village de Glion et leurs représentants ont appris le 17 avril dernier, lors d'une réunion des parents de Glion, que l'école primaire de Glion était menacée de fermeture.

Cette annonce a évidemment créé un véritable choc. Elle remet en cause l'un des éléments-clé de la vie et de l'âme d'un village, à savoir l'existence d'un lieu de première scolarisation pour les plus petits, de 4 à 7 ans. Elle crée évidemment aussi, pour les parents, de profondes inquiétudes quant à la manière dont leurs enfants devraient vivre leur début de scolarité, dès l'âge de 4 ans, sachant à quel point Glion est décen-

tré. Il faut relever tout d'abord qu'il est très étonnant que les habitants et parents aient appris si tardivement que la classe de Glion pourrait fermer, les obligeant à une mobilisation dans l'urgence. On peut se demander pourquoi la direction du collège de Montreux Est n'a pas initié une concertation en amont, de manière à permettre à toutes et tous de s'impliquer dans la sérénité dans la recherche de solutions pour garantir le maintien d'une classe à Glion.

La commune de Montreux a déjà vécu un cas comparable aux Avants, il y a quelques années. Une pétition demandant le maintien de la classe des Avants avait été déposée au Grand Conseil, lequel l'avait acceptée, poussant le Conseil d'Etat à maintenir cette classe ouverte plusieurs années supplémentaires.

La direction du collège de Montreux Est et la Municipalité était donc informée de l'importance accordée par les habitants des villages au main-

tien de leur classe d'école. Le soutien du Grand Conseil démontrait de plus qu'au niveau cantonal également, une forte sensibilité pour cette question existe. Il n'y a pas de raison de penser que cette sensibilité ait changé fondamentalement depuis lors.

Hélas, le délai très tardif de l'information sur cette éventuelle fermeture de la classe de Glion va rendre très difficile la mobilisation au niveau cantonal, faute de temps.

Rappelons que sur le plan financier aussi, la commune a intérêt à garder ouverte ses classes de villages. En effet, suite à la fermeture de la classe des Avants, la commune a dû prendre à sa charge le transport des enfants, comme la loi l'y oblige. Cela nous coûte chaque année 44'000.-, selon les indications transmises par la Municipalité dans une réponse à une interpellation récente.

Par conséquent, le soussigné désire soumettre les questions suivantes à la Municipalité:

1. Pourquoi la Municipalité et la direction du collège de Montreux Est ont-elles informé si tardivement les habitants de Glion?
2. La liste des parents d'élèves de cette classe étant connue, pourquoi n'ont-ils reçu aucune communication directe avant le 17 avril dernier afin de chercher des solutions permettant le maintien de la classe?
3. La Municipalité a-t-elle connaissance du texte de la pétition qui a déjà recueilli plus de 500 signatures?
4. La Municipalité entend-t-elle soutenir la pétition?
5. La Municipalité a-t-elle déjà calculé le coût de la prise en charge des frais de transports, si la classe venait à fermer?

Je remercie par avance la Municipalité pour ces réponses et vous remercie pour votre attention.

Mme Jacqueline Pellet, Municipale

«Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers

En préambule à la réponse, il n'est pas inutile de rappeler que l'organisation scolaire:

- ouverture et fermeture de classes et répartition de celles-ci sur le territoire relèvent uniquement d'une compétence cantonale, déléguée en l'occurrence, au représentant de cette autorité: le directeur d'établissement.

Le canton alloue des ressources (une «enveloppe» de périodes), par établissement scolaire en fonction du nombre global d'élèves qui le fréquentent.

Avec cette enveloppe, la direction de l'école doit répartir et équilibrer les effectifs des classes pour que les conditions d'enseignement ne soient pas trop disparates et que tous les élèves puissent avoir accès à des conditions de scolarisation équivalentes.

Cela signifie que, si une classe devait avoir un trop petit effectif (10-12 élèves par exemple), une autre devrait en quelque sorte compenser en ayant 26 ou 28, ce qui pose des problèmes d'égalité de traitement.

Le règlement de la loi sur l'enseignement dans son art.78 est très claire en termes d'effectifs «standard» puisqu'il précise qu'ils se situent pour une classe primaire entre 18 et 20 élèves

1. Combien d'élèves pour Glion?

- A Glion, cette année scolaire, ils sont 15 mais Glion n'est pas considéré comme une classe «régulière» car il y a aujourd'hui 3 années de programme ensemble et cela nécessite une dérogation qui a été obtenue pour 2017-18.

Pour l'an prochain, dans le respect de la norme, et sans la garantie de la dérogation, il y a à ce jour 12 élèves inscrits, c'est donc moins que l'année en cours.

La dérogation cantonale n'est pas relative au nombre d'élèves de la classe mais au nombre d'années de programme dans la classe. Pour être dans la régularité la classe de Glion devrait se situer dans une fourchette de 18-20 élèves groupés en 2 années de programme maximum.

2. Quelle est la position de la Municipalité?

- La Municipalité et la direction d'école travaillent ensemble étroitement, pour trouver une organisation scolaire qui permette de maintenir une classe à Glion.

Au début du mois de mars, dès les premiers chiffres connus, la situation, a été signalée, par la direction à la Municipalité. Il ne s'agissait alors que des toutes premières projections non encore stabilisées.

Le directeur et la Municipalité in corpore ont analysé divers scénarii possibles avec, comme priorité, chacun dans sa sphère de compétence, de viser le maintien de la classe pour l'année prochaine. Avant de communiquer et prévenir les parents, il a été nécessaire de pousser plus loin la réflexion tant au niveau cantonal que communal parce que par exemple: il y avait un certain nombre d'enfants dont les parents n'avaient pas fait la démarche d'inscription et d'autres qui avaient déjà demandé à aller ailleurs.

Il est donc inexact de dire que les choses n'ont pas été prises en main à temps.

Durant ces 2 derniers mois, le Syndic et moi-même, nous sommes manifestés auprès de la cheffe du département (BFJC).

La direction a présenté la situation à sa hiérarchie avec des solutions possibles.

Il en ressort que le Canton n'attribuera pas de moyens supplémentaires à l'établissement scolaire mais que celui-ci doit et peut trouver des solutions avec la seule enveloppe déjà prévue et un appui communal.

Pour information, le coût cantonal d'une classe primaire est d'environ 190'000.-, ce chiffre date aujourd'hui, je l'ai demandé à la direction générale de l'enseignement obligatoire. Pour la commune, maintien ou fermeture occasionneraient aussi des frais. Le calcul fin n'a pas encore été détaillé car il dépend du ou des scénarios qui seront choisis. Exemple: Accompagnement ou non d'élèves, Apems, transport,...etc.

3. Qu'est-ce que la Municipalité entend encore entreprendre?

- Comme je le disais tout à l'heure, la Municipalité doit chercher des solutions dans sa sphère de compétence, à savoir le parascolaire, la mise à disposition de locaux adéquats et l'organisation des transports. Elle peut aussi intervenir au plan politique, ce qu'elle fait.

D'entente avec la direction, c'est maintenant le dialogue avec les parents qui s'instaure et

JAQUET SA

**ENTREPRISE DE CONSTRUCTION
MONTREUX - RENNAZ**

(021 / 963 11 43

Terrassement

Niko Sàrl

Niko BIJELIC,
responsable



*Génie civil - Terrassement
Aménagement - Location de machines
Fouilles - Canalisations - Démolition*

Siège social: **1816 CHAILLY-MONTREUX**
Tél. 021 965 62 30 - Fax 021 965 65 31
Natel 079 679 07 09
E-mail: terrass.niko@bluewin.ch

www.babord-tribord.ch

sottas

**électricité
télécom
domotique
écobiologie
solaire**

info@electricitesottas.ch
1820 montreux_021 965 36 63
1895 vionnaz_024 481 11 13

RIDEAUNEUF
NETTOYAGE TEXTILES

Vêtements
Rideaux
Meubles rembourrés
Tapis

Rideauneuf SA
Avenue Mayor-Vautier 19 - 1815 Clarens
Tél. 021.964.58.95 info@rideauneuf.ch
www.rideauneuf.ch

**dk DUMAS-KESSLER
CHAUFFAGE SA**

**Installations
Chauffage
Sanitaire
Energie renouvelable**

Chemin de La Rottaz 3
1816 Chailly/Montreux
Tél. +41 21 964 17 67
Fax +41 21 964 17 82
info@dkc-chauffage.ch

J

• PLÂTRERIE
• PEINTURE
• PAPIERS PEINTS

F

asero SÀRL

Avenue du Midi 2 - 1820 MONTREUX
Tél/Fax 021 964 69 03 - Natel 079 447 28 02



La mode au pluriel

Av. du Casino 35 - 1820 Montreux
Tél. 021 963 25 90 - 92 - **www.sir-montreux.com**

J. TORRENT SA

VITRERIE-MIROITERIE

Service Dépannage 24/24

Tél. 021 921 10 12
E-mail : **info@torrentvitrierie.ch**

NOVASTYLE SA

CUISINE & DRESSING
ARCHITECTURE D'INTÉRIEUR - RÉNOVATIONS



CASINO DE MONTREUX - RUE DU THÉÂTRE 9
1820 MONTREUX - TÉL. +41 21 960 49 52
INFO@NOVASTYLE.CH - WWW.NOVASTYLE.CH

Gservices

DIRECTION DES TRAVAUX
ARCHITECTURE
EXPERTISES



www.gservices.ch
Place de la Gare 3 • 1844 Villeneuve
info@gservices.ch • Tél. +41 21 965 34 34





NUMÉROS DE TÉLÉPHONE UTILES

Police	117
Pompiers	118
Ambulance, SMUR	144
Air Glaciers	1415
REGA	1414
Sauvetage du lac	117
Secours routiers	140
La Main Tendue	143
Centre d'infor. toxicologique	145
SOS-Enfants	147

Perréaz
Paysagiste
Entretien d'immeuble

Création Synergie: 079 137 81 72

www: prodirectories.net/perreazpaysagiste

Rte d'Arzillière 12
1822 Charnex
078 824 19 16



FISCALITÉ / DÉCLARATION D'IMPÔT / COMPTABILITÉ
DÉCOMPTÉ TVA / CONSEILS DE GESTION
ET D'ORGANISATION

Plus de **25** ans d'expérience

Roger Antoniadis, exploite cette Fiduciaire depuis le
1^{er} janvier 1993. Faites confiance à son expérience

FIDUCIAIRE ANTONIADIS SÀRL
Av. des Alpes 36 - CP 219
1814 La Tour-de-Peilz

Tél. 021 961 11 46

E-mail: info@fiduciaire-antoniadis.ch
www.fiduciaire-antoniadis.ch



- PLÂTRERIE
- PEINTURE
- PAPIERS PEINTS
- RÉNOVATIONS

Ch. de Praz Roussy 2
1032 Romanel-sur-Lausanne
Tél. 021 922 24 58 – Fax 021 922 24 59

GARAGES



Rue du Lac 126 bis • CP 230 • 1815 Clarens
Tél. 021 964 28 57 • www.elcomel.ch

PNEUS NICOLA
Nicola lamartino

Rte des Colondalles 18 - 1820 Montreux

Tél. 021 963 13 14

Fax 021 963 13 13

Continental
The Future in Motion



Garage de la Tour

O. Ribordy Sàrl
Avenue des Mousquetaires 7
1814 La Tour-de-Peilz
Tél. 021 944 23 62

Metal Assistance SA

Portes de garage
Ventilation - Climatisation
Boîtes aux lettres Marc Metal

Abri Protection Civile
Cloisons de caves
Matériel urbain

1844 Villeneuve
Tél + 41 21 960 42 30

1875 Morgins
Tél + 41 24 477 62 46

email : info@metalassistance.com

www.metalassistance.com

Carrosserie du Crêt SA
Peinture au four / Marbre universel Celette



HALIL HEBIBI
Administrateur



Route de la Rivaz 18 | 1844 Villeneuve
Tél. 021 960 11 86 | Mobile 079 732 33 43 | Fax 021 960 18 36
carrosserie.du.cret.sa@bluewin.ch

la prise de la mesure des différentes possibilités avec eux, qui s'avère l'étape suivante.

Une séance a lieu lundi prochain avec parents, associations de village, Caux et Glion, et représentants des pétitionnaires.

Les propositions émises par M. Büchler seront examinées: pédibus, accueil hors temps scolaire, transport.

Il y aura ensuite affinement des propositions, clarification des efforts fournis/promis par certains: ceci pour chaque parent, clarification également de la direction, de la commune voire du village. Une organisation «stabilisée» sera présentée à tous les acteurs le 22 mai prochain.

Le lendemain, la Municipalité renseignera le Conseil Communal

4. En ce qui concerne la question de M. Büchler concernant l'a venir des habitants
- Il est évident que les paramètres liés aux nouvelles constructions prévues à Glion ont été envisagés mais ils sont très aléatoires.

Il est délicat d'affirmer maintenant la nature sociologique des futurs habitants: plutôt des familles avec enfants, des personnes jeunes, âgées, célibataires.

La projection est difficile mais ces éléments entrent dans une analyse à moyen terme, entamée par la Municipalité.

Enfin, je terminerai par la reconnaissance par la Municipalité de tout ce qu'apporte une école à la vie villageoise, apport qui a toute son importance.

La reconnaissance aussi de toute l'émotion que peut provoquer une menace sur l'école mais, je suis sereine et même optimiste, parce que des solutions se profilent.

Il y a encore les questions de M. Gétaz concernant la connaissance de la pétition par la Municipalité.

3. La Municipalité a-t-elle connaissance du texte de la pétition qui a déjà recueilli plus de 500 signatures? La réponse est OUI.

4. La Municipalité entend-elle soutenir la pétition? La réponse est aussi OUI.

Le Conseil sera renseigné lors de sa prochaine séance.»

M. Nicolas Büchler

«Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs,

Je remercie la Municipalité de ces réponses très claires, ainsi que pour les démarches qui ont été entreprises et qui seront encore entreprises.»

Il est 23h40, Mme la Présidente Catherine Buchet lève la séance.

**Suite du procès-verbal de la séance
du 25 avril 2018.
La version complète du procès-verbal
peut être obtenue au greffe municipal.**

GENDRE & EMONET
GÉRANCE IMMOBILIÈRE SA

RUE INDUSTRIELLE 26 CASE POSTALE 1217 1820 MONTREUX
TÉLÉPHONE 021 977 30 30 FAX 021 977 30 37
www.gendre-emonet.ch

école musique
MONTREUX

 école de musique multisite

www.ecole-musique-montreux.ch
Tél. 078 673 35 99

Initiation musicale, solfège
Clarinete, flûte traversière, saxophone, baryton,
cor d'harmonie, euphonium, trombone, trompette,
batterie et percussions
Musique d'ensemble



MINCIR ET RESTER MINCE

IDEAL LINE

Montreux



Valérie Rechenmann,
Ideal Line Montreux

Le centre Ideal Line de Montreux fête sa première année, entouré de très nombreux clients qui ont retrouvé la ligne et le sourire. J'ai rencontré à cette occasion Valérie Rechenmann, la propriétaire du centre.

Un an déjà! Qu'avez-vous à nous raconter?

Je suis très satisfaite, car nous avons déjà fait nos preuves. En tant que numéro 1 dans le canton de Vaud, les gens arrivent de partout, ce qui nous a permis de nous faire connaître. Il faut dire que notre enseigne offre des conditions qu'aucune autre n'offre en Suisse. Notre contrat de garantie des résultats permet de surmonter les résistances des plus sceptiques.

Parce que beaucoup de gens pensent qu'ils ne pourront pas mincir?

Avant de venir chez nous, chacun a déjà tout essayé et n'y croit plus. Le contrat de garantie Ideal Line redonne confiance. Ensuite, nous procédons étape par étape; en effet, c'est le client qui choisit son objectif: quelle partie du corps traiter, en combien de temps, avec quel traitement de préférence. On peut perdre du poids partout ou simplement se remodeler en éliminant une taille; on peut effacer une zone qu'on déteste particulièrement, le ventre, les cuisses; le traitement choisi peut être fait en un temps rapide ou on peut prendre son temps.

Mais quel est le secret d'Ideal Line?

Le secret est dans le choix des appareils sélectionnés par notre maison-mère, mais surtout dans les produits Ideal Line aux formules exclusives, toujours mises à jour en fonction des nouvelles découvertes cosmétologiques. Enfin, dans un centre Ideal Line, on se sent comme chez soi; pas besoin de parler si l'on ne veut pas. On vous fournit tout le linge et les accessoires jetables; vous pouvez écouter la musique que vous préférez; vous restez dans votre cabine-suite dotée de douche privée, le tout en toute simplicité.

Tout cela me paraît très attirant et professionnel; je dois avouer que je me suis laissée tenter et je n'en reviens pas des résultats.

Vous avez pu constater que dans notre centre les résultats sont effectifs et que, tout comme vous, nos clients sont satisfaits.

IDEAL LINE

Montreux

Av. des Planches 20 - Tél. 021 532 22 22

www.idealinemontreux.ch - info@idealinemontreux.ch



À vos côtés pour protéger notre avenir



Parce que notre monde évolue et avec lui nos énergies, ENERGIAPRO s'investit dans le gaz naturel et les énergies renouvelables pour assurer notre avenir énergétique.

energiapro.ch

une société du groupe HOLDIGAZ.



ébénisterie

agencement

menuiserie

cuisine



Nos Ateliers

Wider SA Montreux
Chemin du Pierrier 1
1815 Clarens
Tél. +41 (0) 21 989 22 66
montreux@wider-sa.ch

Wider SA Genève
Route des Moulières 10 bis
1242 Satigny
Tél. +41 (0) 22 949 09 09
geneve@wider-sa.ch

Wider SA Morges
Riond-Bosson 13
1110 Morges
Tél. +41 (0) 21 804 99 66
morges@wider-sa.ch

Notre Showroom

Espace Wider SA
Route Sous-Riette 13
1023 Crissier
Tél. +41 (0) 21 637 01 01
crissier@espacewider.ch

www.wider-sa.ch

MOSCA VINS

*A le plaisir de
vous faire plaisir!*

MOSCA  VINS

BON

10.-

de réduction pour tout achat
dès 80.- sur tout l'assortiment,
excepté les actions.

Valable uniquement à :

Avenue du Casino 29
1820 Montreux
021 963 63 68

MOSCA  VINS

BON

20.-

de réduction pour tout achat
dès 150.- sur tout l'assortiment,
excepté les actions.

Valable uniquement à :

Avenue du Casino 29
1820 Montreux
021 963 63 68

MOSCA  VINS

BON

50.-

de réduction pour tout achat
dès 300.- sur tout l'assortiment,
excepté les actions.

Valable uniquement à :

Avenue du Casino 29
1820 Montreux
021 963 63 68

Valable jusqu'au 30 septembre 2018

Valable jusqu'au 30 septembre 2018

Valable jusqu'au 30 septembre 2018